Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels

Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein

Band: 24 (1915)

Heft: 28

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Alleinige Inseraten-Annahme: RUDOLF MOSSE, Annoncen-Expedition, Zürich und Basel. Alleinige Konzessionärin für den in- und ausländischen Propagandadienst des Schweizer Hotelier-Vereins.
INSERTIONSPREIS: Pro Peitrelle 30 Cts., Anzeigen ausländ. Ursprungs 40 Cts., Reklamen Fr. 1.25, Reklamen ausländ. Ursprungs Fr. 1.50.

ABONNEMENT: SCHWEIZ: Jährl. Fr. 10.—, haibjährl. Fr. 6.—, vierteljährl. Fr. 3.50, 2 Monate Fr. 2.50, 1 Monat Fr. 1.25. AUSLÄND (linkl. Portozuschlag): Jährl. Fr. 1.5.—, haibjährl. Fr. 8.50, vierteljährl. Fr. 4.50, 2 Monate Fr. 3.20, 1 Monat Fr. 1.60.

Les annonces sont seules reçues par RUDOLF MOSSE, Agence de publicité, Zurich et Bâle. Seule concessionnaire du service de publicité suisse et étranger de la Société Suisse des Hôteliers. PRIX DES ANNONCES: La petite ligne 30 cts., annonces de l'étranger 40 cts.; réclames fr. 1.25, réclames de l'étranger fr. 1.50.

ABONNEMENTS: SUISSE: 12 mois fr. 10.—, 6 mois fr. 6.—, 5 mois fr. 3.50, 2 mois fr. 2.50, 1 mois fr. 1.25. ÉTRANGER (trais de port compris): 12 mois fr. 15.—, 6 mois fr. 8.50, 5 mois fr. 4.50, 2 mois fr. 3.20, 1 mois fr. 1.60.

Postcheck- & Giro-Konto No. V, 85 p

Redaktion und Expedition: St. Jakobstrasse No. 11, Basel. • • Verantwortlich für Redaktion und Herausgabe: E. Stigeler, Basel.

TÉLÉPHONE

Rédaction et Administration: St. Jakobstrasse No. 11, Bâle. Compte de chèques Druck: Schweizerische Verlags-Druckerei G. Böhm, Basel. postaux-No.V, 85 o

Vereinsnachrichten.

Auszug aus dem Protokoll

Verhandlungen des Vorstandes

26. Juni 1915, mittags 121/2 Uhr, im Hotel Schweizerhof, Olten.

Anwesend sind:

- wesend sind:
 Herr Dr. O. Töndury, Präsident,

 L. Gredig, Vizepräsident,

 E. Bezzola, Beisitzer,

 A. Brenn,

 Ch. Elsener,

 - E. Stigeler, Sekretär.

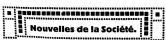
Verhandlungen:

Herr Präsident Dr. Töndury eröffnet die Sitzung, indem er die Mitglieder des neuge-wählten Vorstandes zu ihrer ersten Zusam-menkunft im neuen Amte herzlich begrüsst und willkommen heisst. Da sämtliche Mitglie-der des neuen Vorstandes der heutigen Generalversammlung beiwohnen, wollte Redner die Gelegenheit benützen, um den Vorstand zu seiner Konstituierung und zur Erledigung einiger dringlicher Geschäfte zusammenzu-

- Nuhl des Vizepräsidenten. Als Vizepräsident wird einstimmig Herr Lorenz Gredig gewählt. Die durch den Vorstandswechsel bedingten Aenderungen im Handelsregister sollen unverzüglich vorgenommen werden.
- len unverzüglich vorgenommen werden. /
 2. Verkehrsbureau Petrograd. Ueber die derzeitigen Verhältnisse im Verkehrsbureau Petrograd referiert der Sekretär, welcher letzer Tage mit dem Leiter dieses Bureaus, Herrn Keller, Rücksprache gepflogen hat.
 Es wird beschlossen, zu versuchen, auf Grund der Mitteilungen des Herrn Keller einen Vertrag abzuschliessen, der das weitere Bestehen des Bureaus unter festgestellten Bedingungen für die nächsten Jahre sichert.
 Schluss der Sitzung 1 Uhr.

Schluss der Sitzung 1 Uhr.

Der Präsident: Dr. O. Töndury, Der Sekretär: E. Stigeler.



Extrait du procès-verbal

Séance du Comité

du 26 Juin 1915, à midi et demi, à l'Hôtel Schweizerhof, à Olten.

Sont présents:

- m presents:

 Mr le Dr O. Töndury, président.

 L. Gredig, vice-président.

 E. Bezzola, suppléant,

 A. Brenn,

 Ch. Elsener,

 E. Stigeler, secrétaire.

Délibérations:

M. le D^r Töndury, président, ouvre la sé-ance en saluant les membres du nouveau Comité et en leur souhaitant la bienvenue lors de la première réunion de ce corps. Comme tous les membres du Comité assistent à l'As-semblée générale réunie ce jour, le président voulait profiter de l'occasion pour passer à la constitution du Comité et pour traiter quelques sujets urgents.

1º Election du vice-président. Comme vice-président est élu à l'unanimité M. Lorenz Gredig. Il sera procédé immédiatement aux changements dans le registre du commerce rendus nécessaires par suite de l'élection d'un propueres Camité. nouveau Comité.

2º Bureau de renseignements à Pétrograde. Le secrétaire rend compte d'une entrevue qu'il a eue il y a quelques jours avec M. Keller, le chef de ce bureau; il fait part de la situation dans laquelle se trouve actuellement ce bureau.

Il est décidé de faire une essai, sur la base des renseignements donnés par M. Keller, pour conclure un contrat assurant l'existence du bureau à des conditions fixées d'avance, pour les années prochaines.

La séance est levée à 1 heure.

Le Président: Dr O. Töndury. Le Secrétaire: E. Stigeler.

Procès=verbal

XXXIV^{me} Assemblée générale ordinaire

Samedi, le 26 Juin 1915, à 8 h. 45 du matin, à l'Hôtel Schweizerhof, à Olten.

Ordre du jour:

- 1º Rapport de gestion.
- 2º Décision concernant la non-perception de contributions pour l'année 1914 à la caisse de propagande et au Guide des hôtels.
- 3º Comptes annuels.
- 4º Budget de la Société pour 1915/16.
- 5º Election des reviseurs de comptes pour la Société et l'Ecole professionnelle.
- 6º Rapport et communications de la Commission de propagande.
- 7º Cotisation à la caisse de propagande.
- 8º Rapport et communications de la Commission de l'Ecole professionnelle
- 9º Exposition nationale; «Hospes»
- 10º La situation actuelle et les mesures de
- 11º Proposition de la Société des Hôteliers de Thoune concernant l'observance des prix figurant au Guide des hôtels.
- 12º Réglementation uniforme de l'apprentis sage des cuisiniers et sommeliers.
- 13º Communications: a) Présentation du nouveau Comité central;
 - b) Questions d'assurances;
- c) Bouteilles d'eaux minérales.
- 14º Divers et propositions individuelles.

Du Conseil de surveillance sont présents

Arrond. II: Mr. F. Eggimann, Berne H. Sommer, Thoune

Arrond. III: Mr. A. Bon, Vitznau

B. E. Cattlani, Engelberg

O. Hauser, Lucerne

A. Miller, Elicien

Arrond. IV: Mr. J. V. Dietschy, Rheinfelden

W. A. Graf, Schaffhouse

W. Hafen, Baden

E. Manz, Zurich

O. Michel, Bäle

H. Neithardt, Zurich

Arrond. V: Mr. A. Brenn, Passugg

A. Brenn, Passugg Ch. Elsener, Davos-Platz L. Gredig, Pontresina R. Mader, St-Gall Dr. O. Töndury, Tarasp

Sont excusés:

Mr. A. Armleder, Genève
W. Niess, Aigle
J. A. Schmidt, Lausanne
H. Marbach, Berne Arrond. I:

A. Riedweg, Lucerne
E. Taverna, Coire
A. Reber, Locarno
C. Reichmann, sen., Lugano VII:

Du Comité sont présents:

Mr. O. Hauser, Lucerne, président

E. Cattani, Engelberg, vice-président

Hacfeli, Lucerne, suppléant

E. Stigeler, Bâle, secrétaire

Délibérations.

L'assemblée a été fréquentée par 141 mem-bres dont nous avons donné les noms à la fin du procès-verbal en langue allemande, publié dans notre dernier numéro.

dans notre dermer numéro.

Monsieur le président Hauser ouvre les dé-libérations en souhaitant cordialement la bien-venue à ses collègues et en les remerciant d'être venus si nombreux, malgré la situation économique défavorable. Il transmet ensuite une demande de la presse suisse tendant à ce qu'il soit permis-à un certain nombre de ses représentants d'assister aux réunions de la Cociété et il expose brièvement qu'en vertu ses représentants d'assister aux réunions de la Société et il expose brièvement qu'en vertu d'une décision antérieure de la Société la demande a dû être repoussée. Le président rapelle aussi la mémoire des membres décédés l'année dernière et il insiste particulièrement sur les services éminents que le membre défunt du Conseil de surveillance et du Comité, M.-Antoine Bon sen., a rendus à la Société, pendant plus de 20 ans, par son zèle, son dévouement et son activité. L'Assemblée honore la mémoire des défunts en se levant. la mémoire des défunts en se levant.

Sont ensuite nommés comme scrutateurs MM. R. Matzig, Hôtel Europe, Lucerne, et Otto Egli, directeur, Hôtel Beau-Rivage, Lausanne-

19 Rapport de gestion. Le président ren-voie ses collègues au rapport envoyé en im-primé aux sociétaires. Ce rapport se trouve être cette année particulièrement volumineux, car il devait leur donner un fidèle exposé des démarches tentées depuis le début de la guerre par le Comité pour adoucir la situation pré-caire de l'hôtellerie. Ces démarches ont par-ciellement abouti. Au surplus le président se déclare prêt à fournir aujourd'hui des ren-seignements détaillés, si le désir en est ex-priné

Personne ne faisant usage du droit de discussion, le rapport est approuvé à l'unani-mité des voix.

 $2^{\rm o}$ Décision concernant la non-perception de cotisations pour l'année 1914 à la caisse de propagande et au Guide des hôtels.

Monsieur le président Hauser fait savoir que pour qu'il soit tenu compte, aussi de la part de la Société, de la situation précaire de ses membres, le Comité, d'accord avec le Conseil de surveillance, a décidé tout de suite après la déclaration de guerre de renoncer pour 1914/15 à percevoir les cotisations en faveur de la caisse de propagande et du Guide des hôtels. C'est précisément en de telles occasions que la caisse de la Société doit être appelée à dégrever les membres de certaines charges. Par raison de règlement la décision doit encore être ratifiée par l'Assemblée générale, aussi le président la prie-t-il d'approuver la résolution du Conseil de surveillance. Cette proposition est adoptée également à l'unanimité.

3º Comptes annuels. Le président expose en quelques mots les différents postes du compte annuel et îl s'étend particulièrement sur le déficit survenu, dû à la non-perception des cotisations pour la caisse de propagande et pour le Guide des hôtels. Il note spécialement, en ce qui concerne la clôture de l'exercice du Bureau central, le fort recul des annonces qui; d'un excédent de recettes de 30,000 france les années présidentses est tembé est tende de la contral de la contra nonces qui, d'un excédent de recettes de 30,000 francs les années précédentes, est tombé cette année pour l'organe de la Société à 9,000 francs. Le compte annuel, le compte du fonds Tschumi, le compte et le rapport du Bureau central, ainsi que le rapport des reviseurs des comptes sont ensuite approuvés avec vifs remerciements pour ceux qui les ont établis et il est ainsi donné décharge au Comité.

4º Budget de la Société pour 1915/16. Mon-sieur Hauser rappelle la décision du Conseil de surveillance de ne pas percevoir non plus durant la nouvelle année, la cotisation pour la caisse de propagande et le Guide des hôtels. Il ne sera par conséquent encaissé que la contribution ordinaire des membres, ce qui probablement fera un nouveau trou dans la caisse de la Société, bien que le projet de budget pré-voie un léger boni.

Le budget est adopté sans discussion.

Le budget est adopté sans discussion.

5º Election des reviseurs des comptes. Selon l'usage établi jusqu'à ce jour, un reviseur
des comptes, tant de la Société que de l'Ecole
professionnelle, doit se remplacer chaque année par une nouvelle élection dans laquelle la
Suisse allemande et la Suisse romande sont
également ménagées. Le Conseil de surveillance propose donc comme reviseurs pour
l'année courante: pour les comptes de la Société: Monsieur Hans Badrutt, Palace Hôtel,
St-Moritz (déjà en charge) et Monsieur Georges
Breuer, Hôtel Breuer, Montreux (nouveau);
pour les comptes de l'Ecole professionnelle:
Mr. C. Schwenter, Parc Hôtel Mooser, Vevey
(déjà en charge) et Monsieur V. Ernens, Hôtel
Russie et Continental, Genève (nouveau).

Aucune contre-proposition n'étant formulée, le président déclare ces Messieurs élus.

6º Rapport et communications de la Com-

6º Rapport et communications de la Com-mission de Propagande. M. le Dr Töndury, président de la Commission de propagande, présente un rapport détaillé sur le compte de la caisse de propagande et l'activité de la Commission. Comme cela résulte du rapport de gestion du Comité, les cotisations ordinaires en faveur de la caisse de propagande n'ont été, en suite de décision du Conseil de sur-veillance, encaissées gu'auprès des membres veillance, encaissées qu'auprès des membres entrés durant l'exercice actuel. D'autres con-tributions sont, elles aussi, restées considé-rablement en arrière. Il en résulte que le compte accuse un gros déficit, qui a été couvert par la caisse de la Société. Des économies sur les postes-dépenses n'ont plus pu être ré-alisées parce que, lors de la déclaration de guerre, les crédits, étaient déjà engagés. Les guerre, les creuns ethient dept engages. Les pièces concernant les dépenses communes avec les C. F. F. ont été soumises, d'ordre de la Commission de propagande, par Mr. Ch. Fr. Bullieaz à un examen approfondi. M. Butticas s'exprime dans un sens très élogieux au sujet de leur emploi.

Bessent un budest de la Commission de

s'exprime dans un sens tres engreus au de leur emploi.

Passant au budget de la Commission de propagande, M. le Dr Töndury rappelle la généreuse complaisance des Chemins de fer fédéraux qui ont renoncé pour cette année à la contribution de notre Société à l'Agence de New-York. En ce qui concerne le Bureau des intérêts du tourisme suisse à Pétrograde, le Conseil de surveillance était d'abord d'avis d'abandonner ce Bureau, mais il est revenu sur sa décision et cela à la demande surtout des stations bainéaires suisses. En effet, la lateur de la mématurée et il ne serait arananomner ee Bureau, mais i est reveni sur sa décision et cela à la demande surtout des stations balnéaires suisses. En effet, la décision était un peu prématurée et il ne serait pas prudent de cesser la réclame en Russie a un moment où l'on peut s'attendre à un très fort afflux de touristies russes après la guerre. Le Bureau du fourisme suisse était instalté jusqu'à présent à l'Hôtel de l'Europe, mais on cherchera pour l'avenir à le loger dans un autre local. Nous ne voudrions pas non plus perdre le chef de ce Bureau, M. Keller, qui connaît le terrain et qui rendra à la Société encore heancoup d'excéllents services. Bien que l'affaire ne soit pas encore mûre, l'hôtellerie suisse doit attribuer une grande valeur à l'apport russe et elle doit continuer sa réclame en Russie. Le rapporteur propose donc de consentir le budget de la Commission de prepagande tel qu'il est proposé et d'autoriser le Comitié à faire le nécessaire en ce qui concerne le Bureau du tourisme suisse a Pétrograde.

Monsieur le président Mousser remercie

grade.

Monsieur le président Monser remercie Monsieur le président manager remercie l'auteur de cet excellent rapport et au nom de la Société il exprime sa reconnaissance aux Chemins de fer fédéraux pour leur décision généreuse au sujet de notre contribution à l'agence de New-York.

Pagence de Neu-York.

Personne n'usant non plus du droit de dis-cution à propos de ce chapitre, le rapport de la Commission de propagande est approuvé par ce fait même, ainsi que la proposition relative au Bureau de Pétrograde.

resentre au truteau de transgrade.

7º Colisation à la caixse de propagande.
Le président fait observer que cet objet a déjà
cité fiqueté à la rubrique 4 du budget; une
nouvelle décision n'est donc pas nécessaire.
Les membres n'auront pas non plus celle
aunée à payer de colisation pour la caixse de

année à payer de colisation pour la caisse de propagande.

8º Rapport et communications de la Commission de l'Évole président de l'ansident qui s'est effectue dans l'assez homas conditions. Le mombre des dévises a cée un peu plus l'aidide que les années précédentes, mais quotique le pouveant des dévinents de l'évole de l'assez avant sa fin. Le directeur dess cours avant sa fin. Le directeur dess cours de uniside a de mobilisé deux l'ois et en conséquence la Commission de l'Évole fint obligée d'instablier un remplation de l'Évole fint obligée d'instablier un remplation de l'évole fint obligée d'inscapped ensistem se produins par le fint que la Commission de l'évole d'accepter la demission de l'évole des cours cultiministen scottine s'est vite oblique d'acceptei hi demission du ppolitisseur des comes culi-mines, quand collecti a été présentée il y a quelques semaines. En altendant, les messues viccessines ont été priese pour que les comes de cursime ne soullitent pas d'inherruphien. Le લ્યાગામ ભ કલ્યાપવાન છાક જ મામભાવણામાં. કર મામણ લામાં કલાત પ્રિ. મામદ્રવીષ વેપાલવેલા કેંગ્લ તે પિ પિંક કેલ્યુમભાગાન પ્રિ. પ્લાક્યુમ વેર પિ સીવાનીલામ લ્લ્યામમાં પૂત્રન લાંધલ

par la gueño, le coms supérieur a été aban-domé, mais l'ouverture de ce coms aure aussi tion et cala délimiteament, l'autenme prochain-les problème béhébites decent aussi duc mise en voltur duns le plun d'unseignement de cours, un hibitier a déjà été engagé comme cones, un uneme a aega en engage comme professaur pour noire inslint éducabli. La iornalium professionnalle prend dans l'in-duspite hitalites une importance toujours croissautes le nombre d'écoles du même genre s'augmente d'armée en année dans valus nos pass concurrents, aussi decons-mus désirer sangment authorites, anissi disconsamos disiner que notre darbitssamon scolañe desimum tro-jones plus fimissam et se discoluppe tranjones deconinge. Les présuppositions l'immoitres existent duns le fonds l'schumi et, au samplus. Commission de lifecte compte aussi sur collaboration et liable des membres de la

Société. Les geodins de l'institut sont untinellens Les recettes de l'institut sont unturellement deux passiblement en arrière par suite du fuible chiffre des étieres, de sonte que le résultat commercial n'a pas boudit si facombitament que les autres autres. L'achat de termin pour l'aggenalissement de la sufface de l'école a circ conclu d'appès la décision de l'école a circ conclu d'appès la décision de l'école a circ conclu d'appès la décision de l'école sambles générale préceduate et, pour remboursar-à la Société les acances consulties pur dite, il a circ contracté un compount hypothécaire première rang de 75000 trancs sur la propiété. C'est la soule date qui grève autuallement les consecutions. Cust la suific dute qui grice naturillement les immenbles. Le supportant finh remnarque entitle que, dans l'année objet du rapport, la dernière savie dus titres de parts du precedent ampant ast sortie aux linge pour le remnoursantent, mais un grand nombre de ces titres concernant les années précédentes n'out pas aurore de présentés à l'annéissment. Les parts tirées au sort et non présentées au remnursanti popularent un bont de 16 aux et servait alors affectus au partit de 16 aux et servait alors affectus au partit de 16 aux et servait alors affectus au partit de 16 aux et servait alors affectus au partit de 16 aux et servait alors affectus au partit de 16 aux et remport et approuve aussi les propositions reintitées à l'emploi du sollte profits en tennut

comple des modifications préconisées par le président qui désire un plus fort transfert au comple constructions nouvelles et au compte

terrains.

9 Exposition nationale, «Hospes». Monsieur II. Neithurdt, président des l'Association Hospes» 1914, présente un rapport circonstancié sur l'activité du groupe 40 à l'exposition. Ce n'est en tous cas pas une tâche réjouissante pour lui de renseigner ses colègues sur les résultats de l'entreprise, car l'exposition aussi, commencé si brillamment, a été durement atteinte par la guerre. Le prohème qui se posait à l'Association «Hospessétait basé sur le plan suivant, à savoir: de réunir dans un pavillon particulier, pour en donner un tableau général et uniforme, l'industrie hôtelière et le tourisme international en Suisse; tout effort de nature locale, à visées particulières, devait par coutre être laissé de particulières, devait par contre être laissé de

côté.

Le budget prévoyait un chiffre de 250,000 à 270,000 francs. Nous avons tous compté sur cette somme, mais aussi sur le fait qu'une notable partie pourrait en être récupérée par une marche favorable de l'établissement. Le programme a été exécuté exactement selon le plan dressé, le choix de l'architecte a été des nus heureux et celui-ci a eu à sa disposition pian uresse, le cuoix de l'architecte à eté des plus heureux et celui-ci a en à sa disposition un aide précieux en la personne du conduc-teur des travaux. Si le 15 Mai la section n'é-tait pas finie jusqu'au dernier bouton de fenètre, elle put cependant, le jour de l'ou-verture, recevoir ses hôtes. De toutes parts, l'access de la blesse de la parte. verture, recevoir ses hôtes. De toutes parts, +Hospess fut l'Objet des marques de la plus haute estime tant des visiteurs que de la presse et de la Commission de l'exposition qui a dit à son sujet qu'elle avait été exécutée avec une maîtrise rencontrée dans peu d'autres sections. En effet, +Hospess a été honorée du grand prix de l'exposition. L'orateur pense que nes assistants devront, eux aussi, se dire que notre section a été réellement un des groupes les plus en vue de l'exposition.

Le résultat de l'exploitation n'a matheut-

groupes res pius en vue de l'exposition.
Le résultat de l'exploitation n'a malheureusement pas été favorable. D'une part le choix du première directeur a été un choix regrettable et en première ligne aussi la guerre a conduit à un fiasco financier. Durant les premièrs mois le pavillon brilla par une nombreuse affluence, il comnta insum'à 100.000 breuse affluence, il compta jusqu'à 100,000 visiteurs par mois, mais dès le premier Août l'affluence déclina rapidement et le 4 Août Hospess se ferma spontanément afia de ne pas courir au devant d'une fin financièrement pas courir au devant d'une fin financièrement leucore plus mauvaise. Cette décision fut homne. Cependant la section fut réouverte en Septembre et l'exploitation reprit un pen sans influencer beaucoup, cela se conçoit, le rendement finad. Le déficit n'est, quand même, pas si élevé qu'on avait dit le craindre au mois d'Août, mais sans la guerre, «Hospes» edt certisinement apporté d'freureusses surprises. L'Association » Fiches» est arrivée à cette conductau mois si l'adiffuser avait dit fulle finate finate. si Palituonee chosion quo si l'adfluence avait été plus florte, co Avoit et Septembre, l'exploitation du pa-villon des hôtels amoit produit une augunen-tation des recettes de 200,000 francs et un boni d'au moins 50,000 francs. Personne, naturelle-ment, ne pouvoit prévoir la guerre. L'adimen-tation fibrancière de l'entreprise alla nont d'ar-bord un peu en moinant; un capital d'av-lord un peu en moinant; un capital d'av-senserit, auquel s'atjonta circone la subvection de l'exposition, de sonte que le bidan se baltance ciation de plus de 259,000 fivancs lui respondant sonscrit, auquel Sajonia encora la subrecultion de l'exposition, de sonte que le bilan se balance en chiftres nontes par 275,000 firs. La seconde série des parts sonscrites autivoit à l'encuissu-prent quand la guenre échata et c'est, quoi qu'il es soit, un heureux signe de solidarité die histolieus que le capital lint entiteuement versi, la secondant de la capital lint entiteuement versi, la secondant de la capital lint entiteuement versi. bibeliars que le capital tot colièrement verso, i une semime de quelques cents lluones paés, que la cuisse de la Société a prise plus tard à sa change. Si donc le succès de la section n'a pas été aussi laconable qu'à l'exposition de Genèco, il l'audusit aussi, pour apprécier la situation, une auture édeble de mesure. L'insullation et l'exploitation à l'acure agant été heureur plus considérables et colleurses, il cuta l'alta, pour amiver à un vésultat sulis-suisant, une exploitation initateurompue. Le capital de l'Association est entificament padu comitali de l'Association est entièrement perdu cagnial de l'Association est camaciument pouve et les sociétaines divient s'un prendre à la gueure scule du fait qu'il n'a pas pa duc question d'un remboursement même partiel. L'assomblée générale de l'ibropes-a cu lieu le 17 Juin à Boune. Le comité et le com-

men ne 1/1 Juin a vicini. Je comme en le com-sail d'habitaishudien y out veçu déchnige et la dissolution de l'Association y a été décidée: la nodibition un registre du commerce sous laite au mois de Saptembre, c'est-à-dire au tenne du délui de six mois réservé par la loi.

name on man or sax mos reserve par as or Ericlessus le naprotare jede am bed compt divid sur les postes principaux du compte desploinition et du compte de profits d partes, dont il vésulte que tous les entrepre-neurs et les framisseurs out pu être pagés. S lingii qoun mons or nes nominissems on the day piges. Si done le succès financiae est restié, comme il a été dit, en amière de toutes les espérances, le succès mondi n'en a été que plus buillant. L'industrie hételière a montré à cette occasion comment une samblable entreprise doit s'exé-cuter pour decenir resprésentation. Visiteurs et communit ume samblibile outreppièse doit s'exi-cutire pour discouir représentative. Wisiteurs et ijournalistes out été umanimes dans leurs lou-anges pour dire que peu de groupes de l'ex-position se sont teurs à un si launt diagré. L'Abrapes- aussi produire danc ses fruits et vandra comme une dubit discotirée pour les futures expositions de ce geure. En terminant son rapport, Mr. Notificadit exprime au recommissance à tous ceux qui out comprés à l'éthornition de cette belle couver, santant l'architecte. Le directeur des treveux.

suntout llanghiteater, he directeur dies travaus. surioni Hareimienta, le curentum da priestus, of le comitié d'explointion, motamment Mr. Bathi, du Caffé du Théâtre de Burne, qui a assumé la charge de l'exploitation pendant la seconde poriode de l'exposition. Le jury a dicernic à Mr. la 19: Réduc-Hugunin, de Zurich, et à Mr. l'architecte Ed. Joos, de Berne.

Zurich, et à Mr. l'architecte Ed. Joos, de Berne, la médaille d'or, et au conducteur des travaux. Mr. Milz, la médaille d'argent comme distinc-tion de collaborateur. Monsieur le président Hauser remercie pour cet intéressant rapport: il exprime de son côté, au nom de la Société, sa plus cor-diale gratitude à tous les coopérateurs et à toutes les commissions, et il ajoute qu'à titre aussi de président de l'«Hospes», le rapporteur mérile la plus entière reconnaissance de l'asmérite la plus entière reconnaissance de l'as-semblée. M. Neithardt a été dans toute cette entreprise le personnage principal, et nous ne pouvons pas assez le remercier pour les grands services qu'il a rendus. Afin qu'une preuve tangible de gratitude lui échée aussi, le Co-mité a décidé de lui décener en souvenir la médaille commémorative de l'exposition. En témoignage de reconnaissance le pré-sident prie l'Assemblée de se lever en l'hon-neur de M. Neithardt et, au milieu de bru-vantes acclamations it const à colluici le des

yantes acclamations, il remet à celui-ci le don d'honneur.

100 La situation actuelle et les mesures de

secours.

Monsieur le président Hauser parle en termes détaillés des efforts poursuivis jusqu'à présent par le Comité et le Conseil de surveillance pour sortir de la situation critique actuelle. Il rattache à son exposé les faits survenus posterieurement à la rédaction du rapport de gestion élaboré par le Comité, c'est-à-dire les entrevues de la délégation parlementaire avec le Conseil fédéral. Cette délégation parlementaire avec le Conseil fédéral. Cette délégation parlementaire avec le Conseil fédéral. mentaire avec le Conseil fédéral. Cette délé-gation a discuté avec l'autorité suprême du pays et elle a visiblement fait impression. Peu après, le Comité a reçu du Conseil fédéral réponse à notre première pétition. Cette ré-ponse a été publiée dans l'organe de la So-ciété et a été ainsi portée à la connaissance des sociétaires. Le Conseil fédéral y repous-sait tous les desiderata de la Société, mais il déclarait qu'il considérait l'affaire comme n'étant pas liquidée et il demandait au Co-mité de nouvelles propositions canables d'amité de nouvelles propositions capables d'a-boutir à une solution satisfaisante de part et d'autre. Une nouvelle requête au Conseil fédé-ral fut donc discutée le 18 Mai en séance du Conseil de surveillaure. Nous proposions en particulier dans cette supplique des meen particulier dans cette supprique des me-sures moratoires pour les intérêts hypothé-caires et les amortissements et aussi l'extension de la clause de besoin à l'industrie hôtelière, ce dernier point en opposition avec les dé-cisions prises jusqu'alors par le Conseil fédé-Tribunal fédéral, mesures qui n'ont s jusqu'à ce moment correspondu aux formulés par nous à ce sujet. 2 Juin, à l'invitation du Département

de Justice, a en lien alors une conférence à laquelle ont pris part, sons la présidence de Monsieur le Conseiller fédéral Müller, des reésentants du Département de Instice et ribunal fédéral et aussi de la banque et holdelberie. Cette commission restreinte dis-uta un nouveau projet d'ordonnance l'édécale prévoyant des mesures monatoires pour l'hô-tellerie et les industries connexes et portant à ume dunée de 10 ams pour les hôtels la clause

besoin. Pour ne pas perdre de temps, Mo or court me pass persone one nemaps, suconsistent in Dr Zimmreetti présentes au Comité um nouveeau projet basé surr les débats de la Commission. Ce projet seus remis incressamment au Courseil Ce projet sera remis incessamment au Comseil lédénat.

neorema.

Le mapporteur examine ensuite le texte de la peroposition et il insiste sur le paremier article qui dit: Si, sans qu'il y soit de sa famte, par sante des économents de la guerre, il est pant some one accomments on in government, in ea-montheenhalismenth house of deliah die progen sees curé-anctiers, et si he sumsis use doit heur occassionmen auteum profitadires house die prosportitiom, he pro-pariétaine d'um brôkel benna paur hin is som coumples protessore un messen com per un un me se service de on le proparitétaine d'un authre d'abblissement un flaché exclusivement on en majeune parties à l'industrie des démangers et au tourisme et en droit de demander à l'autorité changée des en droit de demander à l'autorité changée des adflaines de concondats le sunsis des intérêts hypothécaines et des aurontissements des capi laux grexant l'Ibôtel on l'établissement et qui sont garantis par le mantissement de cédule hypothicaines

hypothicaines.»

Comme Ponaheur Pesaplique, la question a sungi duns la discussion de cet article de sa-songi duns la discussion de cet article de sa-woir si le sunsis decenit être accordé scultement aux hérités ou aussi aux pensions et autres commerces, tels que restamants, confisentes, lansants, de. Il y a cu à ce sujet de so pinions très dicisces. Le sunsis ne s'étendra-t-il qu'hux la confisente de la confisente de la confisente particular de la confisente de la confisente de la confisente de la confisence de l office of the control plus utilic'

Des sunsis diringuli dine priévus aussi pour En ac qui concenne le lus fammians dilbittdls. us nomines annois. En ac qui containe tribunal concorditaire, la Commission dési-mit confier aux autorités comandataires or-dimines, le mandat de décider qui devas bénéfibrion du sunsiis. Ill est probabble qu'ill w anna dans chaque canton un tribunal commis à cet officit, di contre la discission die ces cours can-tonules appel pourva éventuellement être in-tenjidé auprès de la Charibre des poursuites et faillites au Thibural Fédéral.

Une autre difficulté enfin est appare Une autre difficulté enfin est apparue à prapos de la question de savoir quelles dettes auront le sursis; sour-œ sentement les dates échnes dispuis le dibut de la georre on aussi les dettes qui étaient papalites avant le premier Mott 1999. Il a de dif dans la commission que œ serviil une grande injustice si, par oscențiu, une dette qui dant pavalite pau avant la guerre, disons le 25 duillet, ne bimiticiali pas partiallement du hieutait du sursis di l'am a déi unanime pour dire que toutes tricail pes partedoment au mentau au surse et ll'on a été unarime pour dire que toutes les dittes édines dans les années 1904—1906 ou eurore à édhir dans cette dite période

devront profiter de la protection du sursis.

L'orateur a exposé en dernier lieu que le projet prévoit que jusqu'au premier Janvier 1925 il ne pourra plus être construit de nouveaux hôtels ni procédé à des agrandissements. Des exceptions pourront être accordées par les Gouvernements cantonaux en cas d'impérieux besoin. Les infractions à cette interdiction seront passibles d'amendes allant jusqu'à 20,000 francs. Une nouvelle conférence d'experts se réunira prochainement pour formuler dans ces questions les propositions définitives à soumettre au Département de Justice.

Justice.

Monsieur Hauser fait savoir aussi que le président de l'Union des banques étant venu le voir récemment, Monsieur Hauser lui a mis de nouveau devant les yeux la situation précaire de l'hôtellerie. Monsieur Frey s'est alors déclaré prêt à adresser de nouveau à toutes les banques une circulaire leur recommandant de tenir compte le plus possible des desiderata des hôteliers. L'orateur estime en se résumant qu'il ne faut pas fonder des espérances extra qu'il ne faut pas fonder des espérances exagérées sur l'action de secours annoncée, mais il y a en tous cas chez les autorités suprêmes de la bonne volonté pour réagir contre la situation fâcheuse de l'industrie hôtelière, bien

qu'il 'soil extraordinairement difficile d'édic-ter une loi d'exception de cette nature. Arrivé au terme de son exposé le président se déclare prêt à donner encore, si on le désire, d'autres explications. La parole n'étant de-mandée par personne, le rapport est adopté

110 Proposition de la Société des Hôteliers de Thoune concernant l'observance des prix figurant au Guide des hôtels. Mr. Boss de Thoune developpe les raisons qui ont poussé la Société locale de Thoune à demander au la Société locale de Thoune à demander au Conseil de surveillance de revenir sur la ré-solution prise le 27 Février et de soumettre l'affaire à l'Assemblée générale. Le Comité de la Société avait pris la résolution de laisser aux membres quelque liberté concernant la fixation des prix pendant l'année de guerre, con control de l'acceptant de l'acceptant la fixation des prix pendant l'année de guerre, con control de l'acceptant l'année de guerre. fixation des prix pendant l'année de guerre, afin qu'ils puissent mieux s'adapter aux cir-constances. Cette résolution a amené cepen-dant une situation insupportable en donnant lieu à un abaissement immodéré des prix ex-trémement regrettable dans les temps difficiles que nous traversons. De nombreux membres de notre Société ne comprennent pas du tout ce qu'exige la situation actuelle de l'économie nationale. A l'aide de quelques exemples bien choisis, l'orateur démontre les proportions qu'a pris cette calamité. qu'a pris cette calamité.

Pour ces raisons l'oraleur fait la proposition suivante au nom et par mandat de la Société locale de Thoune: La résolution prise par le Conseit de surveillance concernant l'observa-Consett de surveillance concernant l'observa-tion des prix indiqués dans le Guide des hôtels doit être remplacée par le texte suivant: Les prix minimas indiqués dans le Guide des hôtels shors de saissone percuent être camployés pen-dant toute l'acunée aussi longtemps que durent paras oronomest monogeness mans be tribute ones finders, shows de suissone permoent élice complioyes pen-dant bonte l'acomée aussi bongétemps que dancent les temps autormanus. Il est cependant interdit aux membres de descendre am-dessons de ces prix, même avec des memus réduits, elc.

M. Basss transche emerane la fiscation des muis a, noosse gomerne emercare na masanoon ones par apprès la ganeurre. Ili estimos quoe l'imodustirie hoi liclière dooil s'attliendire à unue tiache si pérnibbl quoe les hoôtels devuront consserver les paris, utilifi quae us morers unextroma conserver nes para unamintenir seés ascand la goneme s'ills wembent se maninthemir homonyabhesment. Less hontellieus obserbanchais se soont rémais à Spiezz, ill y a quaedque bemps poour se conscerter am sunjet die la flixation des perix apprès la consclusion de la paix. Avec less hom-ques hermoises on a par auriscer à unes embende, ques neutrouses om a pår autwert a une emenne, sedon lingardile les burgenes s'engagenti à coopé-ner à l'établissement d'une noume de paix gé-néralisée. Les burgenes et la Société de déve-loppement de l'Oberland sontienthout le mou-vement et l'oratien demande que notire Société s'w imbénesse aussii.

noncoesse aurssa. M. Menssen, président, met en discussion les spositions de la Société locale de Whomas. M. Illianson, puésident, met en discussion les propositions de la Société beache de Phonne. Ill observe qu'il accepte la question de la titsa-tion des prix après la guerre pour une étude détaillée par le Comit. La discussion est vive. Y prement purt

M.M. Spillmann, Michel, Sammen, Findi et Bez-zoln. Ge demier fuilt observer les grandes diffi-cultés que remonthemit une réglementation des paix étendue sur toutes les purifies de Suisse par l'intennédiaine de la Société con-Suisse par l'informédiaire de la Societe con-trale. Il est impossible de trasler les hiètels de montagne comme les hiètels de la phière. Si l'on weut infordinire une réglementation générale, il faut avoir égand aux différentes catégories d'hiètels et leur hièser une centainelibentië pour flisser lleurs poix.

Hhentie pour filser leurs prits.

M. Hausen, président aquite à ces considérations que le Comité avait propose le texte tell qu'ill était contenu dans la résolution du Gonseil de sunveillance. Au reproduc que ce texte a pennis aux membres de descendre autestes a pennis aux membres de descendre autes prix filses prix filses, ill doit répondre que de nombreux membres un cherdient pas tant de nombneux membres uc elhendonth pas that à nâme des Semédieus cettle annue, mais qu'ills se contentent de pouvoir commir les frais. Ill nous faut poendre les hommes et les choses ichs qu'ils sout et prendre en considération la siluntion actuelle. La résolution du Cameil de

stitution actuelle. La resontion du conseil de surveillance a été sans doute mil comprise. Le président regarde avac sympathic la proposition de Moune: aucum membre ne dewail desembre au désents des prix minum, mais il faut lhisser au Comité la liberé d'étibilir des priix différents de la norme dans de

centuins cas. La discussion est dosc. La proposition de Thoune concernant l'extension de la résolution du Conseil de surveillance est acceptie par une grande majorité al celle concernant lle fixation des prix après la guerre est renvoyée au Conité.

12º Réglementation uniforme de l'apprentissage des cuisiniers et sommeliers.

Monsieur Cattani, président de la Comission spéciale, rapporte sur cette matière. Il résulte de son rapport que la Commission a traité cette importante question dans plusieurs séances des 1913 et que les pourparlers avec les associations d'employés, spécialement avec l'Union Helvetia, ont conduit, il y a peu de temps, à une entente concernant les contrats d'apprentissage et l'organisation des examens d'apprentis. Le rapporteur développe quels sont les points principaux des contrats d'apprentissage et demande pour le Comité l'autorisation de régler définitivement cette affaire.

l'autorisation de reges affaire.

M. Kappenberger désire le changement de plusieurs points des contrats d'apprentissage. Le président lui fait cependant observer qu'en déjà tenu compte de ses désirs dans les productes.

jets de contrat. La proposition du rapporteur est adoptée par une grande majorité.

130 Communications.

13º Communications.

a) Présentation du nouveau Comité central.

M. Hauser, président, annonce la démission du Comité actuel. Dans le Conseil de surveillance et d'autres côtés aussi on a soutenu que le Comité aurait dû rester à la tête de la Société pour une nouvelle période. Nous avons réfléchi mûrement, mais, après avoir fait deux périodes, nous estimons qu'il est temps de répodes de d'autres personnes; nous tenons qu'il est temps de la communication de la com périodes, nous estimons qu'il est temps de faire place à d'autres personnes; nous tenons à conserver ce principe démocratique. Les travaux importants qui doivent être résolus attendront leur solution eacore pendant des années peut-être, et la conclusion de la paix amènera une série de nouvelles tâches: il sera bon qu'à ce moment le Comité se trouve déjà dans une position assurée. L'orateur annonce à l'Assemblée que le Conseil de surveillance a fait les choix suivants: Président: M. le Dr O. Töndury, Tarasp; membres du Comité MM. L. Gredig, Pontresina: A. Brenn, Passugg; Ch. Elsener, Davos-Platz; É. Bezzola, Waldhaus-Flims.

M. Hauser apporte au nouveau Comité les (Grands applaudissements.)

M. le Dr Töndury remercie l'Assemblée pour ses manifestations de confiance. Il propose, au nom du Conseil de surveillance, de hommer le président sortant de charge membre d'honneur de la Société en considération du grand mérite qu'il s'est acquis pour la Société par son labeur infatigable. En même temps il prie les autres membres du Comité sortant de charge de prendre cet honneur teur propre travail.

L'Assemblée se lève en applaudissant en faire place à d'autres personnes; nous ten

comme un témoignage de reconnaissance pour leur propre travail.

L'Assemblée se lève en applaudissant en Phonneur du président et des membres du Comité sortant de charge.

M. Hauser, président, remercie l'Assemblée de tout cœur pour l'honneur qu'on lui témoigne. Il l'apprécie d'aulant plus que la Société est très parcimonieuse avec les nominations de membres d'honneur. Mais il ne l'accepte pas pour lui seul, ses collègues du Comité qui ont obtenu de si beaux résultats, grâce à leur travail conscient pendant les sis années écoulées, y doivent participer aussi. M. Hauser remercie spécialement ses collègues du Comité, il a une pensée touchante pour les M. Hauser remercie specialement ses contegues du Comité, il a une pensée touchante pour les amis disparus, A. Bon et R. Haefeli; il exprime sa reconnaissance chaleureuse au secrétaire de la Société, M. Stigeler, pour son travail et l'assiduité avec laquelle il a toujours rempli sa tâche. (Applaudissement général.)

b) Questions d'annonces.

b) Questions d'annonces.

Le président annonce que, malheureusement, le Comité ne peut pas soumettre à l'Assemblée les nouveaux projets, comme on avait espéré être dans la mesure de le faire. Les offres arrivés récemment pour les assurances contre le bris des vitres et contre le chômage ont été trouvées insuffisantes, et notre expert technique d'assurance a reçu l'ordre de préparer une police répondant mieux aux vœux des membres de notre Société.

c) Bouteilles d'eaux minérales.

c) Bonteilles d'eaux minérales.

M. Hauser, président, annonce que l'intro-duction d'une bouteille d'eau minérale généralisé a été retardée par suite de la guerre. Le Comité s'est adressé à l'Association des propriétaires de sources minérales et l'affaire était prête à être conclue lorsque dernièrement l'Association nous a fait savoir que l'état de guerre rendait une solution immédiate très difficile. Toutefois plusieurs membres de l'Association se sont déclarés disposés à sou-mettre aux hôtels qui le désiraient des échan-tillons de bouteilles.

tillons de bouteilles.

14º Divers et propositions individuelles.

Monsieur Neithardt-Zurich, expose, comme supplément à son rapport, que les comptes et les actes de l'«Hospes» seront remis aux archives du Bureau central. Il demande au président à quel point en est le mémoire concernant l'«Hospes» et remercie l'Assemblée de l'honneur qu'elle lui a témoigné.

Le président répond à cette question que mémoire est pour ainsi dire terminé. Il manque encore quelques tableaux graphiques pour conclure l'ouvrage intéressant.

M. Kappenberger propose de fixer dans le fuide des hôtels l'âge au-dessous duquel les enfants ont droit à une réduction des prix. Le président accepte la proposition pour la mettre à l'étude.

M. Spillmann attire l'attention du Comité

M. Spillmann attire l'attention du Comité sur certaines nouvelles tendancieuses arrivant de l'étranger, de France surtout, pour nuire à nos centres du tourisme; les journaux fran-cais ont déconseillé à plusieurs reprises à leurs compatriotes de visiter la Suisse allemande. M. Michel-Genève fait observer que la même chose se passe en Allemagne vis-à-vis de la Suisse française.

Suisse française.

Pour terminer, M. Sommer parle en faveur du personnel hôtelier suisse. Il expose qu'à l'étranger on a partout la tendance de n'engager que des forces indigènes. Sans vouloir passer pour chauvin, il demande à ses col·lègues d'engager en première ligne des Suisses, sans exclure entiferement les étrangers pour cela. D'autre part il espère que les hôteliers des consections en consecuence de compédier le perrefuseront avec énergie de congédier le per-sonnel étranger pour des raisons chauvinistes, comme on l'a demandé d'un certain côté, il y a peu de temps.

L'ordre du jour est épuisé. Le président clôt les débats avec l'expression de remercie-ment pour la persévérance démontrée.

La séance est levée à midi et demie Le président sortant de charge: O. Hauser. Le secrétaire: E. Stigeler.

P. S. Toute réclamation au sujet de ce procès-verbal est à transmettre au président dans les 15 jours suivant sa publication. Passé ce délai, si aucune réclamation n'a été faite, le, procès-verbal est considéré comme approuvé.

La partie récréative de l'Assemblée portait évidemment, selon l'époque dans laquelle nous vivons, le sceau d'une extrême simplicité. A la fin des débats, tous les membres se réunirent dans la grande salle de l'Hôtel Schweizerhof autour d'un diner simple mais très bien arrangé et bien servi. Le repas se passait en toute harmonie et amitié; il correspondait au ton de la situation actuelle. On passait en foute harmonie et amine; n corres-pondait au ton de la situation actuelle. On avait renoncé à rehausser la fête par des festivités spéciales et des productions musi-cales comme ou faisait d'habitude. Il nous reste donc uniquement à rappeler les discours prononcés pendant le repas et qui encadraient ce dernier très dignement.

ce dernier très dignement.

M. Hauser, président, commence par souhaiter la bienvenue à ses collègues présents pour cette seconde partie de la réunion. Le Comité a décidé de renoncer pour une fois à toute festivité. Si nous avions fait de grands arrangements, l'opinion publique s'en serait émue, vu que notre industrie demande actuellement à la Confédération une action auxiliaire particulière et que nous attendons que quelque chose se fasse. Les hôteliers peuvent se réunir et échanger des idées sans qu'il soit nécessaire d'arranger une fête. nécessaire d'arranger une fête.

nécessaire d'arranger une tete.

Qui aurait pensé, il y a une année, lorsque nous étions réunis dans l'«Hospes» si hospitalier, qu'une guerre mondiale attendait derrière la porte, qu'elle amenerait des changements si terribles tant économiques que politiques et qu'elle plongerait nos peuples voisins dans un océan de sang. Espérons tous

induces et qu'en pongeran mes peripes vorsins dans un océan de sang. Espérons tous qu'enfin viendra la paix durable pour guérir toutes les plaies et effacer toutes les cicatrices.

Il y a parmi nous de nombreux optimistes.

Ils s'imaginent, qu'à peine la paix signée, des centaines de milliers d'hôtes étrangers inon-deront notre pays. L'orateur croit aussi à un progrès le conomigue après la guerre, mais il deront notre pays. L'orateur croît aussi à un progrès économique après la guerre, mais il désire que les hôteliers modèrent un peu leurs espérances trop roses. Des pessimistes d'autre part attendent de cette guerre la ruine de toute l'industrie du tourisme. Il ne faut pas nous laisser aller à un tel pessimisme. Nous n'avons point à craindre un boycott de la Suisse. Car, après la guerre, notre pays sera ce qu'il était auparavant avec la grandeur de ses paysages et l'hospitalité de ses habitants. Nous pouvons espérer retrouver une place au

ses paysages et l'hospitalité de ses habitants. Nous pouvons espérer retrouver une place au soleil où nous aurons la faculté de nous développer économiquement en toute liberté. M. Hauser remercie encoré une fois l'Assemblée de l'honneur qu'elle lui a fait aujourd'hui. Il a été très touché. Il assure que dans l'avenir il mettra encore toutes ses forces au service de la Société. C'est un sentiment de regret qu'il voit se dissoudre le Comité où régnait toujours l'harmonie et qu'il renonce au travail auquel il s'est voué pendant six ans. régnait toujours l'harmonie et qu'il renonce au travail auquel il s'est voué pendant six ans. Les travaux dont le Comité eut à s'occuper étaient toujours pleins d'intérêt, mais souvent ingrats. L'orateur trouve cependant une satisfaction personnelle dans le fait que la Société a réalisé plusieurs progrès pour l'utilité de ses membres. D'autre part il s'estime heureux de pouvoir présenter à l'Assemblée un nouveau Comité aussi bien composé qui, espère-t-il, réussira à conduire notre bateau sain et sauf à travers tous les écueils. Il souhaite au noté veau Comité qu'il puisse toujours travailler

réussira à conduire notre bateau sain et sauf à travers tous les écueils. Il soūhāife au noué veau Comité qu'il puisse toujours travailler avec tant d'harmonie et de concorde que le Comité sortant de charge.

Finalement, M. Hauser se félicite de ce qu'un sort favorable ait épargné à notre pays les horreurs de la guerre. Tout alentour de notre patrie le flambeau guerrier consume hommes et moissons, tandis que nous jouissons du bonheur de la paix. Il est vrai que de nombreux concitoyens, souffrent sous les suites économiques de la guerre et beaucoup de nos collègues ont devant leurs yeux le spectre de la ruine financière; nous voulons néanmoins étre reconnaissants de ce que nos villes et nos villages ne sont pas réduits en ruine et que nous n'avons pas à pleurer nos frères et nos fils. Qu'une bonne étoile continue à veiller sur notre pays; nous souhaitons ardenment que bientôt les autres peuples pourront jouir des bienfaits d'une paix durable. L'orateur invite l'Assemblée à se lever et à s'unir à lui pour s'écrier «Vive notre chère patrie!» (Applaudissements frénétiques.)

M. Hauser propose à ses collègues à envoyer un télégramme de sympathie à M. Ried-

weg, membre du Comité, absent de la réunion weg, membre du Comité, absent de la réunion pour cause de maladie. La proposition est acceptée avec plaisir. On procède ensuite à la lecture des dépêches arrivées pendant la journée: Directoire de l'Association genevoise, Dresde: MM. Armleder, Hôtel Richemond, Genève: E. Taverna, Hôtel de l'Etoile, Coire; J. A. Schmidt, Palace Hôtel, Lausanne; A. Kummer, Buffet de la gare, Zurich; A. R. Custer, directeur du Grand Hôtel Zugerberg, et E. Russenberger, Hôtel de la Poste, Waldhaus-Flims.

Flims.
M. H. Gilli, Zuoz, prend la parole pour por ter en langue romane et avec humour le toast à l'harmonie, l'amitié et le rapprochement entre les collègues.

entre les collègues.

M. J. Hacki exprime la reconnaissance des collègues présents au président sortant de charge et à son état-major pour le travail infatigable qu'ils ont pris sur eux les années dernières dans l'intérêt de la Société et dans celui des membres. On regrette la disparition de l'ancien Comité, mais on se console en se rappelant que le nouveau Comité aura toujours en vue les intérêts de la Société. L'orateur demande à ses collègues de vider leur verre à la santé de M. Hauser et du Comité sortant de charge.

4. Pour l'erminer cette journée, M. Spillmann porte avec l'assentiment général un toast aux femmes des hôteliers. Bientôt les rangs commencèrent à s'éclaircir et lorsque la cloche du

mencèrent à s'éclaircir et lorsque la cloche du soir résonnait dans la tour de l'église, chacun avait pris le chemin des pénates.

Petites Nouvelles

Nyon. L'Hôtel des Alpes vient de changer de nouveau de direction; à la suite du départ de Mr. Häberli pour Berne, celle-ci à été reprise par la famille Röthlisberger, — frère et sœurs, — projetiaire en indivision de l'Hôtel. Bâti en 1902 par Mr. Ed. Anker, hôtelier à Begnins, l'Hôtel des Alpes fut d'airgé après sa mort par sa veuve, puis par M. et Mme Häberli.

Villars sur Ollon. L'assemblée générale des ac-

par M. et Mme Häberli.

Villars sur Ollon, L'assemblée générale des acionnaires de la Société des Hôtels de Villars s. Ollon (Villars-Palace et Grand-Hótel du Muveran et Hôtel Bellevue) aura lieu le 14 Juillet prochain, à 2 h. à Villars. Le compte de profits et pertes présente un petit solde actif de 14,910 fr. 30, et il ne sera donc pas distribué de dividende pour l'exercice 1914. Néammoins, en raison de l'acutife de acrise que nous traversons, ce résultat laisse place enfière aux prévisions optimistes fondées sur cette entre-prise, qui est une des rares, parmi l'industrie hôtelère suisse de montagne, bouchant pour l'an dernier sans déficit, après avoir soldé, outre l'ensemble de ses frais d'exploitation, la tolaitié de ses lourdes charges d'intérêt.

Les tourstes allemands en Suisse. A la question

nier sans déficit, après avoir soldé, outre l'ensemblie de ses frais d'exploitation, la totalité de ses lourdes charges d'intérêt.

Les touristes allemands en Suisse. A la question de savoir si les Allemands doivent passer leurs vacances en Suisse, le «Berliner Tageblatt» répond affirmativement: «Sans doute l'association des médecins de Berlin a invité, par circulaire, tous les docteurs de la capitale à envoyer leurs malades seulement dans les établissements d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie. Il y a si peu de pays qui sont encore accessibles aux Allemands et où ceux-ci seront les bienvenus. Toutefois un de ces pays est certainement la Suisse. Elle a su garder une neutralité correcte et, par là même, elle souffire plus que d'autres de toutes les conséquences économiques de la guerre. Les Allemands doivent aussi se souvenir, qu'en temps de paix, la Suisse est un des bons acheteurs de marchandises allemandes; actuellement, elle est même l'unique pays où nous puissions encore exporter nos produits. Au reste, en allant en Suisse, nos fouristes laisseront encore un peu d'argent à nos chemins de fer allemands. Puis, la Suisse de par la nature même de son sol, de ses montagnes et de ses fleuves, est en quelque sorte le sanatorium du monde. Nulle part, les malades, les convalenscents, ceux qui on 'besoin de se reposer et de se refaire, ne se trouveront mieux. L'industrie hôtelière y est des mieux développée et tient largement compte de nos goûts particuliers. La Suisse et l'Allemagne ont bien des intérêts communs, et somme toute, les deux pays ont la même culture. Un'Allemand est toujours sir de trouver un acceueil sympathique. La crainte de rencontrer de l'hostilité contre l'élément étranger est déunée de tout fondement. La question des vivres est complétement et pour longtemps tranchée en Suisse.

Saison-Eröffnungen.

Adelboden: Grand Hotel, 1. Juli. Mürren: Hotel Alpenruhe, 10. Juli. Pontresina: Hotel Pontresina, 10. Juli. Wilderswil: Kurhaus Hotel Wilderswil, 1. Juli.

-----Aus andern Vereinen.

Oberländischer Verkehrsverein. Im Konzettsal des Kursaals Interlaken tagte am 5. Juli neuergings die oberländische Verkehrskommission. Die aus allen Talschaften zahlreich beschickte Versammlung genehmigte nach Anhörung eines ausführlichen Referates des Direktors über die Entwicklung der Hotelerie des Berner Oberlandes in ihrer Wechselbeziehung zu den Ertragswerten seit 1800 einen aus einer Hotelier-Vereinigung hervorgegangenen Antrag auf Anhandnahme einer durchgeiner grösseren Kommission übertragen. die demnächst vom Vorstande ernannt werden soll. Nachertrat die ausserordentliche Generalversammlung zusammen, um zunächst über die Jahresbeiträge zu beschliessen. Sie setzte dieselben auf 25 Proz der üblichen Beiträge fest, nachdem sie einen Bericht über die Vorkehren des Publizitätsbureaus und über den finanziellen Stand des Vereins entgegengenommen hatte. Oberländischer Verkehrsverein. Im Konzertsaal

Kleine Chronik.

St. Moritz. Als Direktor des Hotels Margna in St. Moritz-Dorf ist gewählt worden Herr J. Bisenz von Zernez.

NOIL METICZ.

Schuls. Die A.-G. Hotels Belvédère, Post und du Parc hat einstweilen das Hotel Post geöffnet. Als Direktor ist gewählt Herr M. Liss-Kaiser, frühr in Ajaccio und zuletzt Leiter des Parkhotels in Schuls.

Lausanne. Die Generalversammlung der Société anonyme du Grand Hotel de la Paix genehmigte die Rechnung von 1914 und konstatierte dabei die fortscherietinde Besserung der Einnahmen. Die durch die kritischen Zeitverhältnisse allenfalls in Aussicht genommene Liquidation der Gesellschaft konnte von der ausserordentlichen Generalversammlung mangels der nötigen Stimmenzahl nicht in Beratung gezogen werden und es wird deshalb auf Anfang August eine neue Generalversammlung einberufen werden.

sichtlich der Ausführungen im eigenen Leserkreis beachtet und berücksichtigt werden.

Die Berliner Presse und die Schweiz. Unter
dem Titel: «Sollen wir nach der Schweiz. Unter
berückstellen seine Interestellen inter
die Aerzte gebeten, Tageblatt: «ine längere Zuschrift, der wir folgende Stelle entnehmen: «Der
Aerzteausschuss Gross-Berlin hat durch einen AufJahre nur in Kuporte. Bäder und Heilanstalten
Deutschlands und Österreich-Ungarns zu schieken.
Allerdings wird zugegeben, dass viele Freunde und
persönliche Verehrer Deutschlands im neutralen
Ausland wohnen, aber die Lage sei zwingend. Angesichts der gegenwärtigen Kriegslage, die Deutschland fast zu einer belagerten Festung gemacht hatist dieser Appell der Berliner Aerzle um so mehr
verständlich, als es nur sehr wenig ausländische
Gebiete gibt, wo der Deutsche im freien Verkehr
hinreisen und sich aufhalten kann, wo er zugleich
noch ein willkommener, angesehener Gast ist. Ein
solches Land ist die Schweiz, dieses einzig schöne
Land, ist gegenwärtig wie ein Eiland zwischen du
sie rings umschliessenden fendlichen Grossnichein, eine Oase des Friedens Binitien weist dam mitschönen Worten auch der hadschaftlichen Reize,
die Klimatischen es hin und fordert die deutsche
Zeich wir der deutsche zu gedenken, wo der deutsche
Gast noch einer freundlichen und sympathischen
Aufnahme sicher sei. Es ist zu hoffen, dass diese
Mannwort beim beteiligten Reisepublikum ein
freundliches Echo finden möge.

Bundesfelerkarten 1915. (Mitg.) Das schweizerische Bundesfelerkomitee gibt, zur diesilhirien.

Aufnahme sieher sei. Es ist zu hoffen, dass dieses Mahnwort beim beteitigten Reisenpublikum ein freundliches Echo finden möge.

Bundesfeierkarden 1915. (Mitz.) Das schweizerische Bundesfeierkomitee gibt zur diesjährigen Bundesfeier vom 1. August, gestützt auf die Ergebnisse einer unter einzelnen Schweizerkünstlern angeordneten Konkurrenz. zwei Bundesfeierkarten heraus. Als Moliv wurde bestimmt: Die Stellung der Schweiz in gegenwärtiger Zeit. Die eine der beiden Karten, nach dem Entwurf von Kunstmaler Mangold in Basel (reproduziert in Farbenilthographie von der graphischen Anstalt J. E. Wolfensberger, Zürich) bringt die Einigkeit und Vaterlandsliebe, die andere, nach dem Entwurf von Kunstmaler von Merken in Genf (reproduziert in Dreifarbendruck von der Kunstanstalt Sadag in Genf), den Wohltätigkeitssimn des Schweizervolkes zum Ausdruck. Auf den Antrag des Komitees hat der Bundesrat bestimmt, dass der Reinertrag des Verkaufs der beiden Karten zugunsten durch den Krieg in Not geratener Eidgenossen verwendel werde. Der Verkauf der Karten erfolgt gegen Ende Verkauf der Santen erfolgt gegen Ende der Karte mit der Marke (20 Rp.) kommt auch noch eine Aussahe ohne Markenbild (15 Rp.) zum Vertrieb. Auf Veranlassung des Zentralkomitees des eidgenössischen Turnvereins werden in den Karten hid der Ranten mit die Ranten erfolgt segen Ende Karten noch besonders mitwirken. Die öfine recht ansprechenden und hübsch ausgehei hat Kartenhilder gelanget wer (20 Rp.) kommt auch nech in den Rantenbilder gelanget wer (20 Rp.) kommt auch nech eine Schaffene Zentralstelle: «Kunst fürs Volkstein den Bundestat übermittelt werden. Olle Der Reinertrag der Kunstbildter ist für den nämlichen Zweck bestimmt wie der der Bundesfeierkarten. Die durch den Verkauf erzielle Summe wird dem Bundesrat übermittelt werden.

20000 4280220 2000 2000 20**00** Fremdenfrequenz.

Arosa. Amtliche Fremdenstatistik für die Zeit vom 15. bis 21. Juni 1915: Deutschland 205. England 20, Schweiz 201. Russland 25. Holland 6. Italien 5. Frankreich 1, Oesterreich - Ungarn 21. Belgien —, Dänemark und Skandinavien —, Amerika 5. andere Staaten 12. Total 501.

Staaten 12. Total 501.

Luzern, Verzeichnis der in den Gasthöfen und Pensionen Luzerns in der Zeit vom 1. bis 30. Juni 1915 abgestiegenen Fremden: Deutschland 384. Oesterreich-Ungarn 104. Grossbritannien 63. Vereinigte Staaten und Canada 44. Frankreich 149. Italien 188 Belgien und Holland 32. Dänemark. Schweden, Norwegen 10. Spanien und Portugal 21. Russland (mit Ostseeprovinzen) 66. Balkanstaaten 35. Schweiz 2,911 Asien (Indien) und Afrika 20. Australien —, verschiedene Länder 13. Total 4,035.

BASEL, Hotel Jura

Grösstes Hotel II. Ranges, gegenüber dem Bundes-Bahnhof. Zentralheizung, 135 Betten, v. Fr. 2.50 an

Zeugnishefte & Anstellungsverträge

stets vorrätig für Mitglieder. Offizielles Centralbureau in Basel.



Die ENGADINER IVA LIQUEURE, Original von S. Bernhard.

sind unübertroffen an Wohlgeschmack und Bekömmlichkeit!

Einfache Menus grafis mit jeder Bestellung.
Luxus-Menus ausserordenflich billig.
Bar-Rezepte und Muster grafis.
Assortierte Sendungen von 4, 6 und 12 Flaschen.
"Fleur d'Iva" (fiss) Fr. 6.— die Flasche.
"Bitter d'Iva" (trocken) Fr. 5.— die Flasche

🖛 Als Schweizer-Marke dürfte dieser altberühmte Liqueur in Schweizer-Hotels nicht fehlen! 🖜 Induction of Schild College of



Fűr Hotels&Pensionen

empfehlen unsere vorzüglichen

Salmiak - Terpentin - Waschpulver Gemahlene Seife "Olivia".

Mignon Seifenspäne u. -nudeln, goldgelb. Weisse Kernseifenspäne und -nudeln. Prima Haushaltungsseifen. "Alphalin" Seife in Oelform.

Tollette-Selfen, flüssig, für Selfenspender. Silber-Glanzstärke, Marke "Matrose", etc. etc.

Chemische Industrie u. Seifenfabrik A.-G., Luzern



SWISS CHAMPAGNE

Fondée en 1811, a Neuchâtel EXPOSITION DE BERNE 1914 MÉDAILLE D'OR

Für neuerbautes, betriebsfertiges Sanatorium in weltberühmtem Kurort der Schweiz wird

Chef de réception-Directeur der sich mit 20 Mille beteiligen könnte,

gesucht =

KÜSNACHT - ZÜRICH

BASEL

Offerten befördert unter Chiffre B. Z. 3720 die oncen-Expedition Rudolf Mosse, Zürich.

FIDES"

Treuhand-Vereinigung Zürich 1. Bahnhofstrasse 69 Absolut unabhängiges Institut Telegramme: "Fides". Telephon 102,87

Revisionen

ltungs- und Betriebsorga Liquidationen, Sanierunge

Vermögens-Verwaltungen erung von Aktien-Gesellsc im In- und Auslande

Bildung a. Leitung von Syndikaten

Thee-Rikli

eue Importen von Ceylon-, Indischen- und Chinatheen

vorzüglicher u. Mischunger A. Rikli-Egger, Bern Thee-Import en gros Thee-Import en gros
Verpackt in Kisten von
2½, 5 und 15 Ko. Telegramm-Adresse: ,,Riklithee" Bern. (378

Per August ist

zu verpachten

Hot**e**l Europäischer Hof in Mülhausen im Elsass

sehr gut gehendes, altbekann-tes Haus, nahe dem Bahnhoi gelegen. Inventar vorhanden Anfragen an die **Brauerei Freund, St. Ludwig** (Elsass)

eine Pension eine Kuranstalt zu verkaufen

zu verpachten zu kaufen zu pachten

icht, inseriert mit rfolg in der in Basel erscheinenden

Hotel-Revue

Offizielles Organ des Schweizer Hotelier-Vereins

Spezialfabrik sanitärer Apparate Eigene Modelle

314

Speisekartoffeln

verkauft

in beliebigen Posten (von 50 kg. an) Joh. Straub, Landesprod., Amriswil.

Hotel-&Restaurant 🔀 Buchführung 😂

Amerikanisches System F Lehre amerikanische Bottführung nach meinem bewährten System durch Unterrichtsbriefe. Hunderte von An-erkennungsschreiben. Garantiere für den Erfolg. Verlangen Sie Gratis-prospekt. Prima Referenzen. Richte auch selbst in Hotels und Restau-rants Buchführung ein. Ordne vor-nachlässigte Bütcher. Gebe auch auch

Alle Geschäftsbücher für

H. Frisch, Zürich I **Welcher Wirt**

de Hotelier interessiert sich mit Beteiligung um ein Geschäft, das direkt an grossem Zentralbahndel (ersäkl. Kurot) zur Erichtung kommt? Prima Esteoz, Auf Anfragen unter Chiffre B 3322Y an Hassenstein & Vogler, Bern, wird Nisheres bereitwillig mit-geteilt, (317)

Vorzügliches B1 5484 ept.

für Saison noch frei. Offer-ten erbeten an Kapellmeister **Proksch, Bern,** Gerechtigkeitsgasse 54.

Frl. Hedwig Clara Niedermann

voreilig gegebenes gutes Zeugnis nehme ich zurück und gebe Aus-kunft weshalb. Frau Pfarrer Keller in Lustdorf (Thurgau). (385)

ST. GALLEN

LUGANO

Hotelbuchführung

Abschlüsse, Nachtragungen, Neueinrichtung, Inventuren, Ordnen vernachlässigter Buch-haltungen, Revisionen, besorgen gewissenhaft Albertine Bär & Emil Hohmann

Telephon 6392 Zürich II Steinhaldenstr. 62 Kommen auswärts. Sämtliche Bücher vorrätin.

Gebrauchte leere Champagner-Flaschen

zu kaufen gesucht

jedes Quantum. Gefl. Offerten mit Preisangabe franko Basel, an Postfach No. 20177 Basel I. Bl. 3866 a.

Die Mitglieder des Schweizer Hotelier-Vereins

sind gebeten, bei Deckung ihres Bedarfs die Inserenten der "SCHWEIZER HO-TEL-REVUE" zu berücksichtigen und sich bei allen Anfragen u. Bestellungen auf das Vereinsorgan zu beziehen.

VENTAL EDITION

all the News Many Hours in Advance of any English Journal circulating on the Continent. Office: 36, Rue du Sentier, PARIS. Head Office:

Für die Uebernahme eines Hotels müssen Sie gerade jetzt doppelt vorsichtig sein. Viele Faktoren spielen nunmehr eine grosse Rolle, die vor dem Krieg unbekannt waren. Kanfen oder mieten Sie daher kein Geschäft ohne sich vorher beim Hotel-Office in Genf, 4, Rue Petitot, zu erkundigen und zu befragen.

Neu!

Neu!

Sehr wichtig für Hotelküchen Original-Plague-Kohler Excelsion

zur Reinigung von Tafelgeschirr in Silber und Nickel.

Reinigt ganz von selbst.

(Preislisten und Atteste durch die Verkaufsstelle

Caspar Vorburger, St. Gallen
Artikel für Haus- und Küchenbedarf.

Johannisbeeren Stachelbeeren Heidelbeeren

liefert in grösseren Quan-titäten und korbweise, speziell zum Sterilisieren, zu äussersten Tagespreisen. Bestellungen erbittet möglichst rechtzeitig

Rirschen (375)

N. Laubscher, Landesprodukte en gros, Zürich I, Gessnerallee 36. _____

Auf kommenden Herbst wird eine kleine, modern ein-gerichtete (360)

Fremdenpension

in milder, freier Lage, zu mieten gesucht. Offerten unter T. 2690 L. an Haasenstein & Vogler, Lausanne.

Weinkarten

in moderner und geschmackvoller Rusführung bei zivilen Preisen

Schweiz. Derlags-Druckerei 6. Böhm Basel.

avec Café-Restaurant près Lausanne. 800—900 m. altitude

à louer

S'adresser par écrit sous Y 23106 L à Haasenstein & Vogler, Lausanne.

Café zu vermieten

In Zürich I, erstkl. Café mit Saal (500 Personen fassend) per sofort oder später, Verhält-nisse halber, zu vermieten. Offerten unter Chiffre Z C 3128 Rud. Mosse, Zürich, Limmat-nai 34. (387)

Zu kaufen gesucht

für eine Anstaltsküche von 30-40 Personen ein gebrauchtes compl.

Hotel-Pension

la Suisse française cherche

apprenti **Cuisinier**.

Ecrire sous chiffre Z. C. 3053, à l'Agence de publicité Rudolf Mosse, Zurich, Limmat-

Eine neue Epoche beginnt

für die sanitäre Installation durch die Erfindung des

Deco-Direct - Ventils

(Patent Helbling)

Verlangen Sie Prospekte und Referenzen von dieser neuesten und hervorragendsten Erfindung auf dem Gebiete der Gesundheitstechnik.

Besuchen Sie die grosse

permanente Ausstellung ZÜRICH~STADELHOFEN

Gœthestrasse 18

vollständige Umwälzung

im Bau sanitärer Installationen wurde durch die Erfindung des

Deco-Direct-Ventils

(Patent Helbling)

hervorgerufen. Kein anderes Ventil, wie es auch heissen mag, besitzt diese Vorteile.

Rleine Anzeigen b. b. Atmeigen, die dos ikfgliche Leben betreffen, wie: Rauf- und Bertauf-,

große Wirkung

wenn sie sachgemöß abgesoß und zwedentsprechend ausgeslattet sind, wenn die Auswahl der zu benutsenden Zestungen auf Grund sachmännischer Erfahrung getrossen wich. Alle biese Zebingungen werben erfüllt ohne isgende welche Preiserföhrung, terner wird eine welchs Preiserföhrung, derner wird ein welchscherichgengaben zu die und Arbeitssersparnis erziest durch Lebertragung derartiger Aussträge an die

Annoncen Expedition Rudolf Moffe

Zürich paai 34, Telephon 660

Bafel Reichenvorftadt 50, Telephon 2164



Zur Lage.

«Wenn auch viele unserer Mitbürger schwer unter den wirtschaftlichen Folgen des Krieges zu leiden haben, wenn namentlich unser Beruf hart angepackt wird und viele unserer Kollegen das Gespenst des finanziellen Ruins vor Augen sehen, so wollen wir gleichwohl dafür dankhar sein, dass wir vom Weltbrande verschont blieben, unsere Dörfer und Städte nicht in Schutt und Asche liegen und wir keine Brüder und Söhne zu betrauern haben», so sagte Herr Hauser in seiner ebenso patriosischen wie geistvollen Rede an der jüngsten Generalversammlung zu Olten. Und welcher echte Schweizer würde diesen Worten nicht Beifall zollen? Es ist in der Tat für unser Land und Volk ein fast unfassbares Glück, von der lodernden Kriegsfackel, die die Nachbarstaaten verheert, verschont geblieben zu sein und wir haben allen Grund, das gütige Geschick zu preisen, das uns diesen Kelch ersparte. Was wäre nus unserem Lande geworden, wenn es mitgerissen worden wäre in den Strudel dieses giganlischen Krieges? Ein Kriegsschauplatz frender Heere, wie vor hundert Jahren, da auswärtige Despoten bei uns sozusagen nach Belieben schalten und walten der leien vor, da die Generale des grossen Korsen sich mit dem Russen und Oesterreicher um «Wenn auch viele unserer Mitbürger schwer Zeiten vor, da die Generale des grossen Korsen sich mit dem Russen und Oesterreicher um unsere Städte stritten, da die abgelegensten Dörfehen geplündert wurden und selbst das Dortenen gepinndert wirden int seinst das Hochgebirge vom Kommandoruf französischer und austro-russischer Offiziere widerhallte. Wie lag doch die Schweiz damals ohnmächtig zu Füssen eines Massena, eines Suwaroff und Erzherzog Karl, wie sehrie das Volk nach Erzu Füssen eines Massena, eines Suwaroff und Erzherzog Karl, wie schrie das Volk nach Erlösung und jammerten halbnackte Kinder vor Hunger, zitterten die Frauen und Mädchen vor der Willkür einer oft zügellosen Soldateska, während die Blüte unserer Männer in fremden Sold gezwungen wurde und dergestalt nicht in der Lage war, den vaterländischen Boden zu verteidigen. Wahrlich, man muss sich diese düsteren Bilder zus unserer Vergangenheit in Erimerung ruten, um das Glück, das uns heute dank einer güligen Vorsehung zuteil wird, in seiner ganzen Grösse würdigen zu können. Denn mögen die wirtschaftlichen Schäden, die uns der Weltkrieg gebracht, noch so schwer zu ertragen sein, das Schrecklichste wäre doch der Krieg selbst.

Dabei wollen wir aber gleichwohl nicht vergessen, dass ehen diese wirtschaftlichen Schäden an sich schon ganz enorme sind und es vielen Geschäftsleuten kaum noch gelingt, ihr finanzielles Gleichgewicht zu bewahren. Namentlich in der Hotelindustrie ist die Lage direkt besorgniserregend und es ist nicht zu viel gesagt, wenn an der Generalversammlung bervorgehoen wurde viele Hoteliers ständen

viel gesagt, wenn an der Generalversammlung viel gesagt, wenn an der Generalversammtung hervorgehoben wurde, viele Hoteliers ständen vor einer finanziellen Katastrophe. Der Be-such der sonst zu dieser Jahreszeit bestfre-quentiertesten Fremdenorte beträgt jetzt, An-fang Juli, noch nicht 10 Prozent einer normalen Saison, gewiss eine Ziffer, die selbst hinter den düstersten Voraussagen zurück-bleibt. Sogar die da und dort zum Schade des gauzen Gewerbes einreissende Gewohnheit Kriegspreis»-Offerten hat also nicht verder «Kriegspreis»-Offerten hat also nicht ver-mocht, dem Reiseverkehr einen belebenden Zug zu verleihen, und ob erst die bevor-stehende Ferienzeit das Versäumte nachholen wird, dem Hotelgeschäft einen neuen starken Impuls zu geben vermag, erscheint uns bei dem stockenden Geschäftsgang in allen Bran-chen noch sehr fraglich. Nun macht sich aller-dings in Hotelierkreisen der Entschluss gel-tend, in diesem Kriegsjahre im allgemeinen auf Geschäftsgewinn zu verzichten und sich mit der reinen Unkostendeckung zufrieden zu geben, wodurch ermöglicht wird, trotz der mit der reinen Unkostendeckung zutrieden zu geben, wodurch ermöglicht wird, trotz der merkbaren Preissteigerung der Lebensmittel und bei einer zweckmässigen Vereinfachung der Hoteltafel auch während der Hauptreise-zeit an den Minimaltarifen festzuhalten. Wir zeit an den Minimaltarifen festzuhalten. Wir fürchten aber sehr, dass auch dieser Verzicht auf geschäftliche Rendite seitens der Hoteliers kaum dahin führen wird, den Reisestrom zu beleben, denn wo das Wirtschaftsleben derart darniederliegt, wie heute in unserem Lande, ist bei den Mittelslandsklassen trotz etwas billigerer Pensionspreise auf ein Erstarken der Reiselust nicht zu hoffen. Bei den begüterten Kreisen spielt es aber vollends keine grosse Rolle, ob die Hotelpreise während der Hochsaison 10 oder nur 8 Fr. betragen. Wer aus Sparsamkeits- oder andern Gründen auf den obligaten Kuraufenthalt glaubt verzichten zu Sparsamkeits- oder andern Gründen auf den obligaten Kuraufenthalt glaubt verziehten zu müssen, wird sich auch durch Preisermässigungen der Hotels kaum zu einem anderen Entschluss bewegen lassen. Denmach versagt auch diese letzte Hoffnung auf einen auch nur einigermassen befriedigenden Verlauf der heurigen Saison und die Hoteliers werden sich wohl oder übel in die Umstände schicken müswohl oder übel in die Umstände schicken müssen, d. h. mit leeren Taschen einer ungewissen

sen, d. h. mit leeren Taschen einer ungewissen Zukunft entgegen zu gehen.

Ein Hoffnungsschimmer leuchtet zwar auch der Hotelerie aus dem Dunkel der kommenden Tage entgegen: die Aussicht auf die Hilfsaktion des Bundes. Herr Präsident Hausen hauns in Olten die Grundzüge der im Wurfe liegenden bundesrätlichen Verordnung ausein andergesetzt und dabei betont, dass in kompetenten Kreisen der gute Wille und das Bestreben vorhanden sei, der notleigenden Hotelerie unter die Arme zu greifen. Zugleich warnte er aber davor, an diesen Schritt der Behörden allzu kühne Erwartungen zu knüpfen, denn erstens sei es ausserordentlich schwierig, solche Ausnahmegesetze zu schaffen und zweitens dürfe man nicht vergessen, dass die vorgesehenen Stundungsmassnahmen nur jenen Hoteliers zugute kommen werden, denen der Nachweis gelingt, dass ihre Zahlungsschwierigkeiten sich lediglich aus den Folgen des Krieges herleiten. Diese Warnung vor allzu kühnem Optimismus, der sich dan und det im Hinblick auf die Stundungsver-Folgen des Krieges herleiten. Diese Warnung vor allzu kühnem Optimismus, der sich da und dort im Hinblick auf die Stundungsverordnung schon breit machen wollte, hat ihre ganz selbstverständliche innere Berechtigung. Zum Beispiel wird niemals die Rede davon sein können, den Stundungsschutz auch jenen Unternehmen zu gewähren, deren finanzielle Lage schon vor dem Kriege zu Bedenken Anlass gab und die nach Ablauf der gewährten Frist mangels unbelasteter Ressourcen keine Gewähr zur Sicherstellung der Gläubiger zu bieten hätten. Es hiesse höchstens, den Zusammenbruch solcher Etablissements nutzloserweise um einige Zeit hinauszögern und darum wird es angezeigt sein, zwischen soldarum wird es angezeigt sein, zwischen sol-chen Betrieben und anderen, die Gewähr bieten für spätere geschäftliche Erholung, von vorneherein eine reinliche Scheidung vorzu-nehmen. Es liegt dies im Interesse der Gläu-biger sowohl als auch jener Hoteliers, denen niger sowom as auch jener rioteners, denen zu helfen sich noch verlohnt, während um-gekehrt die Ausdehnung der Stundung auf sämtliche zahlungsunfähige Hotelbetriebe den Wert der ganzen Hilfsaktion illusorisch ma-chen würde, und zwar auch für jene Häuser, deren hypothekarische Belastung einem späte-ren Aufschwunge durchaus nicht im Wege stebt

steht.

Im fernern ist zu beachten, dass die Stundung nur eine zeitliche Verlängerung der Zahlungspflicht bedeutet. Nach Ablauf dieser Frist werden sich die Gläubiger wieder vorstellen und die Sorgen beginnen von neuem. Inzwischen laufen aber die Zinsen beständig an, die fälligen Amortisationen verdoppeln und verdreifachen sich und es wird einer längern Beihe guter Saisons bedürfen, um all den vielfältigen Verpflichtungen gerecht zu werden. Daraus erhellt, dass jeder Hotelier reiflich mit sich zu Rate gehen sollte, ehe er sein Stundungsbegehren stellt, denn gar leicht könnte sich für manchen die Sache als ein zweischneisiges Schwert herausstellen, insofern als sie sich vielleicht nachher der Willkür ihrer Gläubiger noch mehr preisegegben sehen als es heute der Fall ist. Wir für unser Teil sehen wenigstens nicht ein, welchen Nutzen es haben könnte, vom Regen in die Traufe zu geraten und möchten deshalb davor warnen, in aussichtslosen Fällen den «Kampf ums Ende» zu eigener Qual nutzlos zu verlängern. Schliesslich kann ja dem besten Geschäftsmann ein Im fernern ist zu beachten, dass die Stunlich kann ja dem besten Geschäftsmann ein Unglück zustossen, und es ist ohne Zweifel klüger, einen verfahrenen Karren laufen zu lassen, als beim Versuch, zu bremsen, unter den Trümmern erdrückt zu werden.

assen, as beim versuch, zu bremsen, unter den Trümmern erdrückt zu werden.

Dass also auch das Stundungsverfahren nicht überall und immer zu dem erhofften nicht überall und immer zu dem erhofften ziele führen wird, ist unbestreitbar. In einer westschweizerischen Tageszeitung ist ihm sogar jeder Wert abgesprochen und an seiner Stelle der Vorschlag vorgebracht worden, die schweizerischen Hoteliers sollten zur Behebung ihrer Notlage einen Hoteltrust gründen, Obligationen in Höhe der Anlagewerte herausgeben und auf diese Weise den internationalen Kapitalmarkt für ihr Gewerbe zu interessieren suchen. So gut dieser Gedanke gemeint ist, so haften indessen auch ihm einige Mängel an. Es dürfte in diesen schlimmen Tagen wohl ausserordentliche Schwierigkeiten bieten, auch nur das Gründungskapital zu einem solchen Trust aufzubringen; dann ist es zum mindesten sehr fraglich, ob das interzum mindesten sehr fraglich, ob das inter-nationale Kapital nicht für das Kriegshand-werk weit «dringendere» Beschäftigung findet und endlich steht zu befürchten, dass die Vor-arbeiten zur Bildung des Trusts so lange dauarbeiten zur Bildung des Trusts so lange dau-crn würden, bis in Europa schon lange wieder Frieden herrscht und der Hotelerie also wie-der genügend einheimisches Kapital zur Ver-fügung steht. In einem späteren Zeitpunkt kann die Anregung, vielleicht in Verbindung mit dem Projekt einer Hotelier-Bank, mög-licherweise mit Aussicht auf Erfolg in Er-wägung gezogen werden, für den Moment je-

doch scheint uns die eidgen. Hilfsaktion dem doch scheint uns die eidgen. Hilfsaktion dem angestrebten Zwecke besser zu entsprechen. Wenn damit auch nicht jedem einzelnen Hotelier aus dem Dilemma zu helfen ist, so wird sie immerhin einem allgemeinen Zusammenbruch vorbeugen. Diejenigen Hoteliers aber, die trotz der Stundungsmassnahmen zum Ruin verdammt sind, müssen sich notgedrungen in ihr Schicksal finden, das in diesen Tagen viele Hunderttausende in noch schreckficherer Art ereilt und sich mit dem Gedanlicherer Art ereilt, und sich mit dem Gedan-ken trösten, dass wirtschaftliche Schäden eher zu heilen sind als die Verheerungen des Krie-ges, die von unsern Nachbarvölkern zurzeit so furchtbare Opfer an jungem Blute fordert, dem heiligsten Gute der Nationen.

Der Gedanke an diese Blutopfer hilft ihnen

vielleicht über ihr eigenes Missgeschick leich-ter hinweg, denn wir müssen in der Tat dafür dankbar sein, dass unser Land bisher vom Kriegsbrande verschont blieb, der unser ganzes Volk in namenloses Elend gestürzt hätte, dem gegenüber das Unglück des einzelnen, so schmerzlich es an sich ist, kaum in Betracht

Verkehrswesen.

Zu den Passvorschriften für Deutschland wird «N. Z. Ztg.» geschrieben: Reisende, die nach Zu den Passvorschriften für Deutschland wird der «N. Z. Zig.» geschrieben: Reisende, die nach Deutschland und von dort in die Schweiz zurückreisen, seien darauf aufmerksam gemacht, dass sie nach neuester Vorschrift lirhen Pass innerhalb 24 Stunden nach ihrer Ankunft an ihrem deutschen Reiseziel bei der Polizeidirektion der beim Bürgermeisteramt mit einem Ankunftsstempel, sowie innerhalb der letzten 24 Stunden vor ihrer Abreise mit einem Abgangsvisum versehen lassen müssen. Die deutschen Kontrollstellen an der schweizerischen Grenze sind dazu angewiesen, niemand, dessen Pass den Ankunfts- und Abgangsstempel der deutschen Behörden nicht trägt, in die Schweiz weiterreisen zu lassen. Auf diese neue Verordnung, die erst in den letzten Tagen in Kraft trat dürfte auch in den schweizerischen Gasthöfen das reisende Publikum aufmerksam gemacht werden, um ihm — bei der Rickreise — die Unannehmlichkeiten eines unfreiwilligen Aufenthaltes an der Grenze zu ersparen. Der Schreiber dieser Zeilen, dem diese Unannehmlichkeit in Lindau wiederfuhr, dem Miltärbeamten der Kontrollstelle die Reisenden behandeln.

Zur Elektrilizierung der Schweizer. Bahnen.

auf hinzielen, einerseits den zürcherischen Gotthardverkehr vom Basler Gotthardverkehr abzutrennen und zu verstärken (Randenbahn) und anderseits den Verkehr Paris-Wien möglichst über
Zürich zu leiten. 3. Im Gebiete des Ausbauses der schweizerischen Bundesbahnen werden als wichtigste Postulate der Ausbau des HauptbahnhofesZürich, die zweiten Geleise Thalwil-Sargans, Thalwil-Goldau, Zürich-Egisau-Schaffhausen. ZürichSt. Margrethen, sowie der Umbau auf elektrischen
Betrieb der internationalen Transitlinien, zunächst
der Gotthardlinie bis Zürich erklärt. 4. Alle diese
Zielpunkte sollen verfolgt werden unter verständiger-Rückstehtnahme auf die Finanzen der
Schweizerischen Bundesbahnen. Dies kann insbesondere geschehen: a) durch zweckmässige Verschiebung (statt Vermehrung) der Fahrleistungen,
b) durch Unterstützung aller Bestrebungen auf eine
S.B.B., c) durch Unterstützungen aller Bestrebungen auf Vermehrung der Einnahmen und zur
Verminderung der Ausgaben der S. B. B., bei sorgfälliger Wahrung aller volkswirtschaftlichen Interessen.

Montreux-Berner Oberlandbahn. Nach dem Jah-

bungen auf Vermehrung der Einnahmen und zur Verminderung der Ausgaben der S. B. B., bei sorgfältiger Wahrung aller volkswirtschaftlichen Interessen.

Montreux-Berner Oberlandbahn. Nach dem Jahresbericht für 1914 hatte die Verwaltung der Montreux-Berner Oberlandbahn Verhandlungen mit den Banken angeknüpft wegen des Anleihens von vier Millionen Franken, zu dem sie durch die ordentliche Aktionärversammlung vom 14. Juni 1913 ermächtigt worden war. Da die Betriebseinnahmen wegen des Krieges stark zurückgingen, hatte sich die Gesellschaft von den Banken einen Vorschuss von 200.000 Fr. geben lassen müssen, damit sie die am 1. Oktober 1914 fällig gewordenen Obligationscoupons einlösen konnte. Der Verwaltungsrat ging von dem Gedanken aus, dass die ungünstige finanzielle Lage nur vorübergehen sei und sich nach Beendigung des Krieges sicher indern werde. Die Balten teilter diese Auflassung vollständig und Einstein ein eine Verwalten und sich nach Beendigung des Krieges sicher indern werde. Die Anlagekosten betrugen am 31. Dezember 1914 Fr. 19,666-255.—, Wie sechon bemerkt, hatte der Krieg eine bedeutende Verminderung der Betriebseinnahmen zur Folge, was nicht zu verwundern ist, da der grösste Teil der Einnahmen vom fremden Touristenverkehr abhängt. Obschon die Hotels in Gistand während der Wintersaison gut arbeiteten vorwertecher abhängt. Obschon die Hotels in Gistand während der Wintersaison gut arbeiteten vorwernehe der Verkehr auf dieser Station die Einnahmen ur 69,522 Fr. im Jahre 1913. Auch die Einnahmen im August 1914 Petragen ur 69,522 Fr. gegenüber 259,042 Fr. im Jahr 1913. Auch die Einnahmen der übrigen in Betracht kommenden Monate zeigen eine starke Verminderung. Unter diesen Umständen belaufen sich die Einnahmen der übrigen in Betracht kommenden Monate zeigen eine starke Verminderung. Unter diesen Umständen belaufen sich die Einnahmen im August 1914 Pr. gegenüber dem Voranschlag gelang esteht sonach eine Mindereinmahme vom vor 76,854 Fr. Mit Kriegsauspaben belaufen sich auf 73,0,718 Fr. gegenüber den Woranschla

enhommen worden wären. Dem Reservefonds sind im Berichtsjahre weitere 10,000 Fr. enhommen worden, weshalb er in der Bilanz auf 31. Dezember 1914 ganz verschwindet.

Leuk-Luckerbad. Nachdem am 3. Juli eine kleine Einweihungsfeier vorangegangen war, fand am 5. die Betriebseröffnung der neuen Linie von Leuk-Susten nach dem allberühmten Leukerbad statt. Mit dem Bau dieser erstmals im Jahre 1899 und dann neuerdings im Jahre 1902 konzessionierten Bahn wurde im Jahre 1912 begonnen. Die Linie ist im Meterspur erstellt. Sie hat eine Länge von 10.5 km, wovon 6 km als Adhäsionsbahn und 4.5 km als Zahnradbahn eingerichtet sind. Der Minimalradius beträgt 30 m und die Maximalsteigung 160%. Auf 4 km Länge wird die Strasse benützt. An Kunstbauten sind drei Tunnels in einer Gesamtlänge von 119 m vorhanden. Der Betrieb erfolgt mit Elektrizität, die aus einem das Gefälle der Dala ausnutzenden Elektrizitätswerke zewonnen wird. Ihren Ausganzspunkt nimmt die Bahn auf der Bundesbahnstation Leuk-Susten. In einer Gesamtlänge von 119 m vorhanden. Der Betrieb erfolgt mit Elektrizität, die aus einem das Gefälle der Dala ausnutzenden Elektrizitätswerke zewonnen wird. Ihren Ausganzspunkt nimmt die Bahn auf der Bundesbahnstation Leuk-Susten. In die Rhone, um Freit ist au einer eisernen Brücke die Rhone, um Freit ist au einer eisernen Brücke der Strasse bis ienseits der Brücke, auf der diese über die abgrundtiefe Schlucht der Dala geführt ist. Herwärts der Dalabrücke bedient den Weiler Rümelingen und das Dorf Varen. Die nächste Station ist beim Dorf Inden, das in der Luftlinie nur 900 m von der Dalabrücke Delient den Weiler Rümelingen und das Dorf Varen. Die nächste Station ist beim Dorf Inden, das in der Luftlinie nur 900 m von der Dalabrücke bedient den Weiler Rümelingen und das Dorf Varen. Die nächste Station ist beim Dorf Inden, das in der Luftlinie nur 900 m von der Dalabrücke erfernt ist, aber 200 m höher liegt als diese. Namentlich hier muss die Zahnstange zur Anwendung kommen, um die Höhendifferenz zu überwinden. Nichtsdestoweniger er

Personal-Anzeiger der "Schweizer Hotel-Revue" Administration: St. Jakobstrasse 11, Basel

Die HH. Prinzipale sind gebeten, eingehende Olferten solort zu eriedigen und Rücksendungen zu Irankieren.
Die HH. Angestellten sind gebeten, ihre. Olferten Rückporto beizulegen und nur unaufgezogene Photographien zu verwenden. Originalzeugnisse sollten den Olferten nie beigelegt werden. Auskünfte über Chilfre-insrate können prinzipieln licht erteilt werden. Olferten an Chilfre-insrate kin, oweit eine andere Adresse nicht angegeben, mit Aufschrift der betreffenden Nummer der Expedition der "Schweizer Hotel-Revue" in Basel zur Weiterleitung zuzustellen.

Chiffrebriefe von Plazierungs-bureaux werden nicht befördert.

Les lettres chiffrées des bureaux de placement ne sont pas acceptées.

Offene Stellen * Emplois vacants

Für innersate bis zu 8 Zeilen werden berechtet bestellt zu Schlein keinsat allge lanertion. Fr. 2.— Fr. 3.— Fr. 3.50 Fr. 4.— unterbroch Wiederkol. 1.— 2.— 2.50 S. 4.— Joed ununterbroch Wiederhol.

2. 2.69 1 3.—
Mohrzeiles werden bei der erstmaligen lasertion mit je 80 Cts. und bei Wiederholungen mit je 20 Cts. Zuschlag berechnel.
Die Spessis für Belörderung eingehender Offerten sind in den Preisen filt nichtmitiglieder in begriften auf die den Preisen filt nichtmitiglieder in begriften auf mit den der ersten insertion verabfolgt.

Dureau-Volontār od jüngerer Sekretār für das Empfangs-burau eine ersten Berliner Hote-is für sofort gesucht. Be-werbungen mit Angebe bisheriger Tätigskeit und Anspruchen sind zu richten aus Ünrektlon des Hotel Cumberland, Berlin W 16, Kur-fürstendamm 189/91. 1219

Chef de réception, expérimenté et connaissant bien les langues est demandé pour de suite. Pour renseignements s'adresser au Villars-Palace, Villars s. Ollon. (1215)

Concierge-Conducteur gesucht, für Hotel in einem Bade-Kurort. Nur solche mit prima Referenzen werden berück-sichtigt. Chiffre 1211

Kaffeeköchin geaucht, willige, reinliche, jüngere Person, die auch für Angestellte zum kochen hätte. Salär fr. 40-51 per Monat. Eintritt baldigst. Offerten mit Zeugnihsen und Photo erbeten.

aveur de linge, capable, est demandé au Grand Hôtel de Gryon s. Bex. 1217

Maître d'hôtel. Hôtel de let ordre de la Suisse française debreche pour de suite ou date à convenir, maître d'hôtel syant travaillé comme tel dans premières maisons et pouvant donner de sérieuses références. Adresser offres avec copie de certificate s'et phote.

Sommellères de salle sont demandées au Villars-Palace, Villars s. Ollon. Adresser offres avec copies de certificats et photo. 1212.

Stellengesuche * Demandes de places

Schweiz Ausland
Erstmalige insertion (bis zu 6 Zeilen). Pr. 2— Fr. 2.29
Jede unsanterbrochene Wiederholung 1.39
Die Spesse nit Beibrderung eingehender Olferten sind is
Poatmarken werden an Zahlungsstatt nicht angenommen. — Vorausbezahlung erforderlich.
Kostentreile Einzahlung in der Schweiz an Postcheckbureau V Konto S. Ausland per Mandat.
Nachbestellungen ist die inserat-Chiffre beizufügen.
Belegnummern werden nur an Nichtabonenten und aur
nach der ersten insertion verabfolgt.

Bureau & Réception.

Buchhalter-Kassier, kaufmännischer, 25 Jahre alt, mit Budelseshulbildung und längerer Bankp axis, absolut bilanzielsen in doppert, amerik, und latt. Biotelbandführung, firm in allen sicher in doppert, amerik, und latt. Biotelbandführung, firm in allen Aussahlungs- und Versicherungswesen, Verkehr mit den Lieferanten. 48 prachen, (Stengraph und Maschineschreiber, Zuletzt miten. 48 prachen, (Stengraph und Maschineschreiber, Zuletzt Wintersaison- oder Jahresstelle. Zeugnisse und Photo zu Diensten. Ohlitre 886

Chef de Réception - Direktor, sprachenmächtig, gut präsentierend, Schweizer, sucht Engagement auf 1. Juli. Ausland bevorzugt. Referenzen zu Diensten. Chiffre 843

hef de Réception-Direktor-Sekretär (30 Jahre) mi-litärfrei, präsentable Erscheinung 4 Hauptsprachen, guter Korrespondent, Bilanzfähig, mit prima Referenzen und Zeugnissen, sucht per sofort oder später Engagement. Chiffre 835

hef de réception - Caissier - Secrétaire, italien, 25 ans, 4 langues, bonne expérience dans toutes les branches d'hôtel, cherche engagement pour de suite, même comme remplaçant. Meilleures références. Offres à Postiach 5514, Lucerne. 839

Chef de réception-Kassier, 25 Jahre alt, 4 Hauptsprachen, Lin allen Partien des Betriebes erfahren, gewandt in Réception, Kin in Allen Partien des Betriebes erfahren, gewandt in Réception, kin in Reception, in Reception (Linear Language Language), in Reception (Linear Language), in

Directrice. Dame, présentant bien, connaissant l'hôtellerie à fond, cherche place comme directrice ou gérante, ou pour seconder la dame de la maison. Mellleures références à disposition.

Sekretär, deutsch, französisch und italienisch, mit Bankpraxis und sehr guten Zeugnissen, sucht per sofort Stelle. Ch. 876

Sekretär-Chef de réception, präsentabler, tüchtiger, Serfahrener Fachmann, verkehrsgewandt, militärfrei, der vier Hauptsprachen Wort und Schrift michtig, Maschnenschreiber, mit besten Referenzen erster Häuser, des In- und Auslandes, sucht Engagement.

Sekretär - Kassler. Deutschschweizer, 21 jährig, serricc-Skundig, sucht bei bescheidenen Ansprücken in Hotelbureau Stelle. Deutsch, franz. und englisch sprechend und korrend dierend; vertraut mit Kassa und Buchführung. Gefl. Offerten an: Kurhaus Weisenstein b. Sofotburm. 373

Sekretär-Kassier-Buchhalter, mit allen Arbeiten der Biotelbranche bestens vestraut, zuletzt als Chef de réception in einem erstkl. Passantenhotel Frankreichs tätig gewesen, such Engagement für sofort oder später. Prima Referenzen. Ch. 853

Sekretär-Kassier-Buchhalter. Schweizer, 25 Jahre, mit Sallen Aibelten der Hötelbranche vertraut; Maschinensskreiber, Sprachen, arbeitsfreudig und energisch, sucht irgendwelche Beschättigung im In- oder Auslande. Bescheidene Ansprüche. Ausgezeichnete Referenzen.

Sekretärin-Anfängerin. Junge Tochter, mit gutem Han-delsschulzeugnis (Hotelfach) sucht Saisonstelle in der Schweiz. Uhlfre 860

Sekretärin oder Obersaaltochter, Schweizerin, gesetzten Alters, mit besten Empfehlungen, wünscht Engagement per sofot der spierz. Deutsch, franz., ital. und englisch sprechend. Ollerten unter Chiffre Z. M. 3037 an die Annoncen-Exped. Rudolf Messe, Limmatqual 32, Zürüch. 311

Sekretärin, der drei Landessprachen mächtig, gute Kenntnis Ser amerikan. Hotelbuchhaltung, des Kassawesens und des Maschinenschreibens, sucht passendes Engagement per sofort oder später. Gute Referenzen.

Sekretärin-Gouvernante. Fräulein, in allen Zweigen des Ditscelleches urzehaus bewandert, sprachenkundig, schon als Directrice bestättigt. Sekretarische State der Sekretarische State der Art, seie aus Sekretärin, Gouvernante oder Vertreterin des Prinzipals, eventl. als Stütze döre ausbildt, auch für ganz kurze Zeit. Ühlfre 772

Sekretärin-Couvernante. Fräulein, im Hotelfache schr tüchtig und erfahren, sprach-nkundig und gat präsentierend, in der Réception bewandert, amerik. Buchführung, sucht passenden Vertrauensposten. Eintritt sofort.

Salle & Restaurant.

Barman. Schweizer, kautionsfähig, der 3 Hauptsprachen mächtig, sucht, gestützt auf prima Zeugnisse, Stelle als Bar-man, eventl. auch als Zimmer- oder Restaurationskellner. Chiffre 877

püffetdame. Junge Frau, alleinstehende, im Wirtschafts-wesen durch und durch tilehtig, sucht Stelle an Biffet oden sis Haushälterin, da im Nähen und Bageln ebenfalls bewandert. Adresse: Frau L. Villaret, Fälsnerstr. 26 III, Basel. 855.

hef de rang. Schweizer, 27 Jahre alt, der drei Haupt-sprachen mächtig, im In- und Auslande tätig gewesen, sucht Stelle als Chef de rang, Restaurations- oder Oberkeliner. Besto Referenzen aus Häusern I. Ranges.

elineriehrling. Man wünscht einen intelligenten, 15 jährigen Jüngling als Keliner in die Lehre zu geben. Offerten unter Chiffre Z J. 3134 befördert die Annoncen-Expedition Rudolf Mosse. Zufrich, Limmatquai 34. 312

Moniteur du Personnel de la "Revue Suisse des Hôtels"

Administration: 11, Rue St-Jacques, Bâle

MM. les patrons sont priés de liquider les offres reçues le plus tôt possible et d'affranchir toute correspondance y relative. MM. les employés sont priés de joindre les frais de port à leurs offres et de n'envoyer que des photographies non-montées. Les certificats originaux ne doivent pas être joints aux offres. Par principe, il ne sera jamais tenu compte des demandes d'informations concernant les annonces sous chiffres. A moins qu'une adresse exacte ne soit indiquée dans l'annonce, toutes les offres sous chiffres doivent être adressées avec l'indication du chiffre, à l'Administration de la "Revue Suisse des Hôtels" à Bâle, qui fera suivre.

Maître d'hôtel. Suisse, expérimenté, de toute confiance, parlant les langues, bon restaurateur, cherche place dans maison de premier ordre. Bonnes références à disposition. Chiffre 863

Oberkellner, Schwei/er, 30 Jahre, wünscht Stelle ab 1. Juli. Ist der 3 Hauptsprachen mächtig und besitzt Zeugnisse aus England, Frankreich und Deutsehlund. Chiffre 345

Oberkellner-Chef de Restaurant, tüchtiger, seriöser, Fachmann, verkehrsgewandt, milltärfrel, 4 Hauptsprachen, mit Buchführung und Receptior vertraut, Maschinensherüber, mit beston Referenzen erster Häuser des Inud Auslandes sucht Engagement.

Obersaaltochter, der 3 Hauptsprachen mächtig, selbständig, mit prima Zeugnissen, sucht per sofort Stelle, eventuell auch an Buffet. Chiffre 850

Saltochter, junge, im Service gewandt, deutsch und fran-zösisch sprechend, sucht Saisonstelle. Prima Zeugnisse und Photo zu Diensten.

Serviertochter. Tüchtige Tochter wünscht Servier- oder Buffetstelle. Offerten an: M. Mantel, Eschlikon, Thurgan. 879

Cuisine & Office.

Cheff de cuisine, capable, expérimenté, possédant d'excellents certificats et de sérieuses références, demande place pour la saison d'été.

Chiffre 859

Chef de cuisine, tüchtig, zuverlässig und ökonomisch, wünscht für sofort oder später Stellung. (Event. auch zur Aushilfe). Gefi Offerten an: H.W. Dufourstrasse 171, I. Etage, Inicks. Zürich S, Telephon 5770. 147

Chef de culsine, 28 ans, Suisse, libre du service multaire, cherche place de suite ou pour époque à convenir. Sérieuses références à disposition. Chiffre 882

Chef de culsine, 28 jähriger, tüchtig, selbständig und ökono-misch; bestens empfohlen, sucht Engagement in Sälson-oder Jahresgeschäft. Event. auch im Ausland. Chiffre 880

Chefköchin, tüchtige, sucht per sofort Engagement.

Conomat- oder Hausgouvernante, dentsch, frauzösisch u. italieuisch sprechend, selbständig in jeder Arbeit (auch im Kochen), sucht Stelle. Prima Zeugnisse. Lohn nach Ueber-einkuntt. Chiffre 846

Culsinier. Suisse, 23 ans, non astreint au service militaire, cherche place de suite pour la saison ou à l'année, comme che de partie ou pour travailler seul. Références à disposition. Adr. offres à F. Mistell, 15, rue Courvoisier, La Chaux-de-Fonds. 888

Chiffre 872

Chenchef, tüchtig, sparsam und rubiger Charakter sucht, gestützt auf gute Zeugnisse und Referenzen erster Häuser, Stelle für sofort oder später. Chiffre 872

Etage & Lingerie.

Etagenportier, junger, tüchtiger, deutsch und französisch sprechend, mit prima Zeugnissen von bessern Häusern, sucht Jahresstelle in gutem Hause der französischen Schweiz. Eintritt am 15. Juli oder nach Uebereinkunft. Chiffre 371

Lingeriegouvernante, tüchtig, sprachenkundig, auch in den andern Fächern der Hotelbranche erfahren, sucht Vertrauens-stelle. Zeugnisse zu Diensten. Chiffre 885

Zimmermädchen, der 2 Hauptsprachen mächtig, im Service tuchtig, sucht baldmöglichst Stelle. Gute Zeugnisse zu Chiffre 869

Zimmermädchen, der vier Hauptsprachen mächtig, mit guten Zeugnissen, su ht Stelle in Hotel. Dasselbe kennt auch den Saalservice. Gefl. Öfferten an Frl. Lena Zwahlen, Gambach bel Schwarzenburg (Bern). 865

Loge, Lift & Omnibus.

Concierge, Schweizer, sucht Stelle in erstkl. Etablissement Langjährige Zeugnisse und beste Empfehlung. Ohiffre 797

Oncierge - Conducteur, bestempfohlener, gut präsen tierend und zuverlässig, der vier Hauptsprachen mächtig sucht Engagement. Würde auch Salson- oder Aushulfsstelle annehmen.

Onducteur, Bündner, 28 Jahre alt, der drei Hauptsprachen mächtig, sucht Stelle als solcher oder als I. Portier-Conducteus Prima Zeugnisse von erstkl. Häusern zu Diensten. Adr.: C. Postlagend, Filiale Kauthaus, St. Gallen. 852

liftier, 25 Jahre, deutsch, französisch und englisch sprechend. sucht baldigst Stelle. Prima Zeugnisse und Photo zu Diensten Adresse: Arno Bütler, Fischbach, Kanton Aargau. 854

iftier, soeben aus dem Militärdienst entlassen, sucht Stelle für Loge oder Lift eventl. auch als Portier-Conducten. Alter Jahre. 4 Sprachen.

Bains, Cave & Jardin.



Gouvernantc. Tochter, im Hotelwesen bewandert, energisch der drei Hauptsprachen mächtig, sucht Stelle als Gouvernante in Hotel, wenn möglich in die deutsche Schweiz. Chiffre 858

Stütze der Hausfrau. Tochter aus gutem Hause, 15 Jahre S alt, die sich im Hotelwesen auszubilden wünscht, sucht Stelle in Hotel, als Stütze der Hausfrau, als Volontärin. Familiärz Behandlung erwünscht. Franz. Schweiz bevorzugt. Ohifire 873

Postmarken Les timbres-poste

werden als Zahlung nicht angenommen.

ne sont pas acceptés en paiement.

Zahlungen in der Schweiz | Paiements en Suisse kostenfrei, per Postcheck an: Postcheck-Conto V 85.

Zahlungen im Ausland per Mandat.

sans frais, par chèque postal sur le compte de chèques postaux V 85.

Paiements à l'étranger par mandat.

Um unliebsame Verwechs-Verspätungen zu vermeiden, ersuchen wir, bei Offerten die genaue Angabe der Chiffre-Nummer nicht zu unterlassen.

Zeugnis-Abschriften in allen Sprachen feinste und billigste Papier, Maschinenschrit, sofort, sowie Photos für Öfferten etc. nach jedem Bilde: 20 Stück Fr. 125, 50 Stück Fr. 250, 4×6 cm., durch G. Kathrein, Schrennengasse 26, Zürich I H. sst

Altbekanntes, gutgehendes Hotel in Zürich gutgehendes TOLEIIII AUTILIIIII.Rg., Nähe Bahnhof, mit gut besuchtem Wein-Restaurant,

ist zu verkaufen.

Anzahlung Fr. 40,000.—. Seriöse Reflektanten erhalten Auskunft bei L. Auf der Mauer, Kronenstrasse 44, Zürich.

Ia. Bretzeln und Zinggli in 5er Stück à Fr. 3.50 per Hundert, Biscuits Mélanges à Fr. 2.30 per Kilo. Versand in der Schweiz portofrei. E. Jost, Holligenstr. 70, Bern. (\$527)

lede Sprache

kann man in kurzer Zeit, nach erfolgreicher brieflicher und individueller Methode

gründlich erlernen. Man wende sich an Post-fach 11102, Basel. Bl 3694 a.

beziehen Sie vorteilhaft durch Huquenin & Co., Zürich 🗟

Servietten

Leinenimitation empfiehlt

Schweiz. Verlags - Druckerei

G. Böhm, Basel.

Hotel-Direktor

28 Jahre, in allen Teilen der Hotelbranche bewandert, mit ebenso fachtüchtiger Frau, momentan Leiter eines grösseren Hotels in bekanntem Badekurort,

sucht Engagement

für den Winter. In- oder Ausland. Beste Referenzen. Offerten unter Chiffre Z. 0. 2864 an die Annoncen-Offerten unter Chiffre Z. O. 2864 an die Annoncer Expedition Rudolf Mosse, Zürich, Limmatquai 34. (372)

-----Streng reelle Bedienung versichern den tit. Hotels, Sanatorien und Pensionen bei Bedarf in

Koch- und Trink-Eiern

Lieferung in jedem Quantum garantiert prima kontrollierte Ware.

Wenger & Hug A .- G., Gumligen bei Bern Erstes Spezialgeschäft für Eierversand.



Garantiert reine Berner Alpenrahm

Weltbekannt als Schlagsahne, zu Süss-Speisen und Glaces und Glaces
Höchst ausgiebig
folge seines hohen Fettgehaltes
Unentbehrlich
für Hotels, Konditoreien und
Pätisserien

Feinstes Aroma — Grösste Haltbarkeit Zu beziehen in Dellkatess-Geschäften oder direkt bei der Berner Alpenmilch-Gesellschaft Stalden
Emmental (Schweiz)

Zürich I Hotel z. schwarzen Bären :: Bärengasse beim Paradeplatz ::

Mässige Preise. Zimmer mit und ohne Pension.

= Rendez-vous der Hotelangestellten. Höflichst empfehlen sich: A. & B. Stöcklin.

ESWA Einkaufs-Centrale für schweizer.

40 Talacker 40 ZÜRICH I Telephon 2808 empfieht sich den Herren Heleliers zur Lieferung von allen Materialien, die für des Wäscherübetrieb notwendig sind. Bestbewährte Qualitäten, billigste Preise! (335) II Generalvertrieb für ENKA IV.

Kochherdfabrik A.-G. "Zähringia", Freiburg H



Anlagen für Hotels,

Spül-einrichtungen Kostenanschläge